

**OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE
DE MONTRÉAL**

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mme ARIANE ÉMOND, présidente de la consultation
Mme JUDY GOLD, commissaire
M. DENIS LECLERC, commissaire
Mme SORAYA BOUCETTA, analyste

ITINÉRANCE ET COHABITATION SOCIALE

DEUXIÈME PARTIE

VOLUME 5

Séance tenue le 25 février 2025, 15 h
Centre culturel Georges-Vanier
2450, rue Workman
Montréal (Qc) H3J 1L8

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI DU 25 FÉVRIER 2025

MOT DE LA PRÉSIDENTE DE LA CONSULTATION, Mme ARIANE ÉMOND 1

PRÉSENTATIONS DES MÉMOIRES ET OPINIONS :

Mme Vanessa Mercier, Réseau d'intervention de proximité auprès des jeunes de la rue
(RIPAJ) 4

Mmes Marie Grégoire, Jennifer Fournier et Malek Ben Salha, Bibliothèque et Archives nationales
du Québec (BaNQ) 17

MM. Fo Niemi et Bill Wong, Centre de recherche-action sur les relations raciales (CRARR) 42

M. James Hughes, Mission Old Brewery 32

M. Art Campbell, Collectif québécois pour la prévention de l'itinérance 53

M. Sébastien Ridoin, Association des SDC de Montréal 61

Mme Leslie Chalal, Travail de rue Action communautaire (TRAC) 73

MOT DE LA FIN 87

SÉANCE AJOURNÉE AU 25 FÉVRIER 2025 À 19 H

SÉANCE DU 25 FÉVRIER 2025
SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI
MOT DE LA PRÉSIDENTE DE LA CONSULTATION

5 **LA PRÉSIDENTE :**

... cette séance d'audition des opinions réalisée dans le cadre de la consultation publique sur l'itinérance et la cohabitation sociale.

10 La séance va se dérouler en français. Toutefois, les personnes qui voudraient s'exprimer en anglais pourront le faire. This session will be conducted in French, but if you wish to address the commissioners in English, you are welcome to do so.

15 Je me présente, je suis Ariane Émond, commissaire à l'Office de consultation publique de Montréal. Monsieur Philippe Bourke, président de l'Office, m'a confié la présidence de cette consultation, et je suis accompagnée par la commissaire Judy Gold.

Mme JUDY GOLD :

20 Bonjour.

LA PRÉSIDENTE :

25 Et le commissaire Denis Leclerc.

M. DENIS LECLERC :

30 Bonjour.

LA PRÉSIDENTE :

35 Nous sommes appuyés dans nos travaux par l'analyste Soraya Boucetta. Au nom de mes collègues et de l'Office, je vous remercie de l'intérêt que vous portez à nos travaux depuis le début de cette consultation. Nous avons débuté l'audition des opinions les 17, 18, 19 février au Centre Saint-Pierre.

40 Et nous sommes ici aujourd'hui au Centre culturel Georges-Vanier pour deux séances. Nous écouterons les dernières personnes qui veulent nous présenter leur opinion demain soir dans un autre quartier, à la Casa d'Italia.

45 La consultation s'est aussi déplacée dans quatre ressources qui offrent des services aux personnes les plus vulnérables pour recueillir des opinions des personnes qui ont l'expérience des situations d'itinérance. Plusieurs dizaines de personnes ont été rencontrées, et d'autres le seront encore jeudi.

50 Un total de 55 personnes et représentants de divers groupes ont manifesté le désir de présenter oralement leur opinion devant les commissaires et jusqu'ici plus de 50 autres opinions ont été recueillies par le biais de questionnaires sur notre site Internet.

55 Des interceptions sur le terrain dans une quinzaine de lieux publics dans différents quartiers de la ville nous ont permis d'aborder plus de 250 personnes. Nous continuons de recueillir les opinions jusqu'au 28 février.

60 Cela s'ajoute à l'ensemble des activités réalisées dans la phase de préconsultation : discussions sous forme d'atelier lors de conversations citoyennes, activités de médiation culturelle, une cinquantaine de rencontres avec des organisations de tous horizons pour mieux comprendre les enjeux liés à l'itinérance à Montréal.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont pris le temps de participer à cette consultation et qui ont pris le temps de nous rencontrer au cours des derniers mois.

65 Alors, le déroulement de cette séance, nous allons entendre successivement la présentation d'un certain nombre de personnes. Et, à mi-parcours, nous prendrons une pause de 15 minutes, mais peut-être pas cet après-midi finalement.

70 Chaque intervenant va disposer de 10 minutes pour exposer son opinion, après quoi nous allons pouvoir échanger avec cette personne pour 10 minutes, nous, les commissaires. Par équité, on va être assez stricts sur les 10 minutes de chaque côté de notre table.

75 La séance est webdiffusée en direct et sera également disponible en différé dès demain sur le site de l'OCPM à l'adresse que vous voyez à l'écran. Les transcriptions des présentations seront également mises en ligne dans les jours qui vont suivre.

80 Si, pour une raison ou pour une autre, des inexactitudes se glissaient dans des interventions, les représentants du Service de la diversité et de l'inclusion sociale de la Ville de Montréal pourront utiliser leur droit de rectification dès la fin de cette séance, ou sinon par écrit dans les 48 heures. Les rectifications seront disponibles sur le site de l'Office à la page de la consultation, bien sûr.

85 Et puis, à la suite des séances d'audition des opinions, les commissaires vont procéder à l'analyse de l'ensemble de l'information soumise dans le cadre de la consultation. Nous allons faire un rapport, nous allons formuler des recommandations et le président de l'Office soumettra le rapport à la mairesse de Montréal et le rapport sera rendu public deux semaines plus tard quelque part au printemps.

90

95

PRÉSENTATIONS DES MÉMOIRES ET OPINIONS

Mme VANESSA MERCIER

Réseau d'intervention de proximité auprès des jeunes de la rue (RIPAJ)

100

LA PRÉSIDENTE :

105

Alors, sans plus tarder, nous allons accueillir notre prochaine intervenante – notre première intervenante. Il s'agit de Vanessa Mercier du Réseau d'intervention de proximité auprès des jeunes de la rue. Bonjour, Madame Mercier.

110

Mme VANESSA MERCIER :

Bonjour.

LA PRÉSIDENTE :

115

Ça va?

Mme VANESSA MERCIER :

120

Ça va bien, vous?

LA PRÉSIDENTE :

125

Oui, très bien. Vous avez 10 minutes.

Mme VANESSA MERCIER :

130

Merci. En fait, tout d'abord, je tiens à remercier les commissaires pour votre disponibilité. Je suis ici en tant que... je témoigne en tant que coordonnatrice du Réseau d'intervention de proximité auprès des jeunes de la rue, qui est en fait un réseau d'organismes œuvrant auprès des jeunes de 12 à 30 ans en grande précarité, traversant une période d'importante désaffiliation ou en situation d'itinérance.

135

Le Réseau est basé sur une approche d'intervention de proximité intersectorielle soutenant les équipes d'intervention à mieux connaître les services offerts et à naviguer dans nos services sociaux de santé, spécifiquement en santé mentale. Dans une approche communautaire, collaborative et solidaire, nous travaillons en concertation à faciliter l'accès aux soins en santé mentale avec les jeunes qui fréquentent les ressources membres du RIPAJ.

140

Les partenaires du RIPAJ, depuis maintenant près de 20 ans, comptent plusieurs acteurs communautaires travaillant auprès des jeunes de la rue dans une perspective de réduction des risques en hébergement, en consommation, en employabilité, en soins communautaires, en sécurité alimentaire, tout en créant des espaces identitaires et associatifs de représentation et de reprise de pouvoir.

145

Nous travaillons de pair et directement avec des jeunes impliqués dans un comité de réflexion du RIPAJ afin d'aiguiller nos actions vers des démarches actuelles et sensibles à leur réalité. Nous nous présentons à des événements rassembleurs ou revendicateurs afin de faire valoir les voix des jeunes qui subissent un côté de la médaille peu reluisant de la cohabitation sociale à Montréal. D'ailleurs, plusieurs de nos partenaires et jeunes sont venus témoigner dans le contexte de cette consultation publique.

150

155

Qui sont ces jeunes de la rue? Les jeunes en situation d'itinérance, spécifiquement dans le Centre-Sud de Montréal, forment un groupe diversifié, mais partagent des réalités communes marquées par la précarité, l'exclusion sociale et la marginalisation. Pour cette population âgée de 12 à 30 ans, beaucoup ont connu des parcours de vie instables souvent marqués par une rupture avec

160 leur famille, les institutions gouvernementales, le marché du logement et du travail, et ce de façon systémique.

165 Ces violences systémiques, malheureusement, s'expliquent facilement. Une proportion significative, jusqu'à 50 % de ces jeunes, a été prise en charge par la Direction de la protection de la jeunesse sans transition adéquate vers l'autonomie à leur majorité. Plusieurs jeunes de la rue s'identifient à la communauté LGBTQ+, soit 40 %, ce qui les expose à un risque accru de discrimination. D'autres sont issus de l'immigration ou ont un statut migratoire précaire limitant leurs accès aux services essentiels et exacerbant leur vulnérabilité dans la société québécoise. Les jeunes autochtones sont également surreprésentés en itinérance jeunesse, souvent en raison d'un déracinement et du racisme systémique.

170 De façon générale, le quotidien de ces populations est marqué par une grande instabilité résidentielle alternant *couch surfing*, séjours en refuge, squats et périodes passées à la rue. Les problèmes de santé mentale sont fréquents avec une prévalence élevée des troubles anxieux, de dépression, de psychose. Les jeunes neurodivergents ou s'inscrivant sur le continuum des DI-TSA se retrouvent en grand nombre à vivre dans ces mêmes conditions.

175 En raison de leur présence dans l'espace public, ces jeunes sont aussi plus exposés aux interventions policières, au profilage social et à la criminalisation de leur mode de vie – ou je dirais aussi de survie, finalement. Les formes de violence subies par ces populations ne sont pas difficiles à imaginer, elles marquent même notre imaginaire collectif. La violence et le jugement de certaines résidentes de nos quartiers ne sont pas non plus à négliger.

180 Les défis auxquels ces jeunes font face sont nombreux, notamment en termes d'accès au logement, de soins en santé mentale et aux services de réduction des risques. Force est d'admettre que le quotidien ressemble à de vaines et répétitives tentatives à combler des besoins de base et pourtant... pourtant cités dans la Charte québécoise des droits et libertés.

185 Ils mentionnent aussi souvent la nécessité de renforcer le soutien pour éviter la rupture de parcours et assurer un arrimage efficace entre les différentes ressources disponibles. L'inclusion sociale et les opportunités de réinsertion sont essentielles pour briser le cycle de la précarité.

Autrement dit, nous devons, en tant que société, nous responsabiliser afin d'éviter que ces populations tombent continuellement entre deux chaises.

195 La cohabitation sociale est maintenant un enjeu incontournable et même central pour le RIPAJ qui agit à l'intersection des services communautaires, institutionnels et des réalités vécues par les jeunes en situation de précarité. L'amélioration de la cohabitation sociale passe par une meilleure compréhension des réalités des jeunes, une réduction des tensions entre les différents acteurs des milieux et la mise en place d'une réelle solidarité des pratiques inclusives et adaptées.

200 Il s'agit d'une réalité complexe et importante pour les jeunes qui s'impliquent avec le RIPAJ. Que ce soit parce que les services... que ce soit parce que les services ne répondent pas à leurs besoins spécifiques, parce qu'ils font face à de la répression ou à de la violence policière, qu'on remarque le manque d'accès aux espaces publics, qu'on reconnaisse la stigmatisation ou les préjugés quotidiens de leurs habitudes de survie, on parle ici de nos voisines, membres importants de nos communautés, dignes de respect, d'égard et de considération.

205 Les recommandations du RIPAJ que je vais vous présenter dans quelques secondes sont issues des discussions avec des jeunes se questionnant sur la signification de la cohabitation sociale dans leurs perspectives. J'ai aussi eu, au cours des deux dernières années, la chance de m'entretenir avec des équipes d'intervention, de direction et de coordination de programmes et d'organismes. En sont ressorties quelques réalisations et propositions.

215 Les recommandations qui ont été... qui sont ressorties de nos discussions ont été divisées en quatre grandes catégories. La première est la nécessité d'une réponse collective et solidaire. Une cohabitation sociale harmonieuse nécessite une approche collective où les institutions, les organismes communautaires, la communauté et les jeunes en situation de précarité travaillent ensemble pour créer un environnement inclusif. Plutôt que de miser sur des mesures répressives qui déplacent le problème sans le résoudre, une approche solidaire et concertée permettrait d'améliorer le vivre-ensemble en répondant aux causes profondes de la marginalisation et des violences systémiques.

220

225

D'abord, le renforcement des ressources en santé et en hébergement est essentiel. Une meilleure offre de logements sociaux et de programmes de transition vers l'autonomie réduirait la pression sur les organismes et favoriserait une intégration stable dans la communauté.

230

L'implication active des jeunes eux-mêmes dans la recherche de solutions est primordiale. En leur offrant des opportunités de participation sociale d'engagement communautaire, ils et elles deviennent des acteur.ices de changements plutôt que d'être perçus comme un problème à gérer. Le soutien aux pairs aidants, l'implication des comités aviseurs et la coconstruction de services adaptés à leurs besoins garantiraient des solutions plus efficaces et durables.

235

En misant sur la solidarité, la prévention, la concertation et l'inclusion, une réponse collective bien coordonnée permettrait non seulement d'améliorer la cohabitation sociale, mais aussi de favoriser un environnement urbain plus humain et équitable pour toutes et tous.

240

La deuxième catégorie, la réduction de la stigmatisation et la sensibilisation à la santé mentale. Les jeunes en situation d'itinérance, de précarité résidentielle ou vivant dans des... avec des troubles de santé mentale sont souvent confrontés à une perception négative de la part de la population générale et de certaines institutions. Cette stigmatisation renforce leur marginalisation et complique leurs accès aux ressources essentielles. Pourtant, une meilleure compréhension de leur réalité bénéficie à l'ensemble de la communauté en favorisant un environnement plus inclusif et solidaire.

245

La troisième catégorie est l'accès universel aux espaces publics et aux services. La précarité des jeunes engendre des conflits d'usage dans les espaces publics exacerbant leur marginalisation et limitant leurs accès aux ressources essentielles. Sans soutien adéquat, plusieurs sont contraints de fréquenter des lieux inadaptés à leurs besoins, ce qui accentue les tensions avec les autres usagers et peut mener à des interventions répressives plutôt qu'à des solutions adaptées.

250

Finalement, la prévention des tensions entre les jeunes et les institutions. Les tensions entre les jeunes en situation de précarité et certaines institutions ou membres de la communauté découlent souvent d'un décalage dans les approches et les pratiques d'intervention. Une méconnaissance des réalités vécues par ces jeunes peut mener à des malentendus, à un manque d'adaptation des

255

services et dans certains cas à des interactions négatives et répressives forçant leur marginalisation due à une conception subjective de la sécurité.

260

En intégrant la cohabitation sociale dans ses réflexions, la Ville doit non seulement améliorer l'accès aux services pour les jeunes précarisés, mais aussi favoriser une meilleure acceptation et intégration de ces jeunes dans la société.

265

Je tiens à souligner que bien que nos projets et services sont souvent récompensés par la participation des jeunes, j'y insère un bémol important. Il devient de moins en moins réaliste d'impliquer les jeunes dans des espaces de représentation vu la dégradation de leur qualité de vie et la complexité, ou même souvent l'impossibilité, d'assouvir leurs besoins essentiels de se nourrir, de se loger, de se vêtir, d'avoir une vie privée, d'être en santé et en sécurité, et finalement d'exercer leurs droits à la participation. Merci.

LA PRÉSIDENTE`

270

Merci beaucoup, Madame Mercier. Écoutez votre... votre analyse de la situation qui inclut une cohabitation sociale harmonieuse, mais qui nécessite une approche collective nous a vraiment interpellés. Moi, j'aimerais... Vous dites quelque part : « En misant sur la solidarité, la prévention, l'inclusion, une réponse collective bien coordonnée – et ça, je pense que c'est les mots importants – permettent non seulement d'améliorer la cohabitation sociale, mais de favoriser un environnement urbain plus humain équitable. » J'aimerais ça vous entendre là-dessus.

275

Mme VANESSA MERCIER :

280

En fait, c'est des... c'est une citation presque directe de plusieurs rencontres qui ont eu lieu entre des intervenants membres du RIPAJ et plusieurs jeunes quand l'année dernière, à la fin de l'été, on a mis en place un événement soulignant les questionnements et la cohabitation sociale spécifique au Centre-Sud de Montréal. On l'a maladroitement appelé du même nom qu'un organisme qui existe déjà. C'était une fête célébrant la visibilité et le... la liberté d'occupation des lieux pour les jeunes au même titre que les commerçants du Centre-Sud, les résidents, les

285 propriétaires parce qu'on est d'avis, en fait, qu'ils font partie du paysage social, de l'espace, de l'histoire du village, du Centre-Sud, mais de Ville-Marie en général.

Puis, je pense que l'opportunité de présenter à la consultation publique actuelle nous permet de démontrer que l'effort était déjà enclenché de la part des organismes communautaires et des
290 jeunes qui fréquentent ces ressources-là.

LA PRÉSIDENTE :

O.K. Donc, c'est quelque part dans votre processus, c'est ça que vous nous dites?
295

Mme VANESSA MERCIER :

Oui.

LA PRÉSIDENTE :

O.K.

Mme VANESSA MERCIER :

Oui, oui, oui.
305

LA PRÉSIDENTE :

J'ai une brève question, parce que vous parlez de la santé et de rapprocher les services...
310

Mme VANESSA MERCIER :

Oui.
315

LA PRÉSIDENTE :

... en santé. Comment on pourrait rapprocher – vous travaillez en santé mentale...

320

Mme VANESSA MERCIER :

Oui.

325

LA PRÉSIDENTE :

... auprès des jeunes – comment rapprocher les soins en santé pour les jeunes? Est-ce que... je vous donne des – peut-être que je suis dans le champ – est-ce que ça veut dire du personnel médical dans la rue, dans vos ressources? Comment vous voyez ça?

330

Mme VANESSA MERCIER :

En fait, avec plusieurs membres du comité de gestion du RIPAJ, donc des coordos et directions de différents partenaires du réseau, on est déjà en discussion assez constante avec les services du CIUSSS du Centre-Sud et Aire ouverte Berri afin de pallier à l'absence de services ou au bris de service qui a eu lieu quand la Clinique des jeunes de la rue a été *dissolue* – *dissolue*, je ne suis pas sûre – dissolue. Merci. Dissoute? Je ne sais pas. En tout cas, vous comprenez ce que je veux dire, là. Ces services-là n'existent plus malheureusement, ils ont été soit remplacés ou il y a eu une tentative de remplacer l'offre de services qui était impeccable, en fait, là, qui était... qui était difficile à critiquer, qui maintenant a été transférée dans différents services qui...

335

340

La réflexion est là, le désir de répondre à ces besoins-là dans l'interaction, puis dans l'intersection de l'itinérance puis de la jeunesse à Montréal est là, les acteurs, actrices, professionnels, cliniciens, cliniciennes sont toujours les mêmes pour la plupart. Donc, on a confiance que cette discussion-là va nous amener à peut-être faciliter l'accès puis à la liaison des services à l'arrimage pour que les jeunes puissent fréquenter les services de façon plus détendue, accessible, confortable, et recevoir des services adaptés, en fait.

345

LA PRÉSIDENTE :

350

Mon collègue a sûrement une petite question. As-tu une question, Denis?

M. DENIS LECLERC :

355

Oui, oui.

LA PRÉSIDENTE :

360

Denis Leclerc.

M. DENIS LECLERC :

365

Bien, merci beaucoup, Madame Mercier, puis j'ai écouté avec beaucoup d'attention. J'ai peut-être une question un peu plus pointue. Vous avez, à juste titre, souligné les particularités des jeunes de la rue, notamment une grande proportion qui s'identifie aux diversités sexuelles, des jeunes immigrants, puis vous avez pointé de façon assez claire aussi les jeunes qui ont vécu les... le parcours de la DPJ en disant même que 37 % des jeunes se retrouvent en situation d'itinérance à 21 ans, ce qui est énorme évidemment.

370

Alors, depuis entre autres les dernières années, avec entre autres la Commission Laurent, il y a eu des directives, puis des efforts qui sont supposés avoir été faits par le ministère, puis par les CIUSSS pour essayer de mieux travailler cette transition-là. Je suis curieux, est-ce que ces chiffres-là sont stables, est-ce qu'il y a tendance à une amélioration, puis dans ça, des organismes comme vous, est-ce qu'il y a une collaboration qui s'établit avec les organismes pour cette clientèle-là plus spécifique?

375

Mme VANESSA MERCIER :

380

Je vais commencer la réponse en nommant que les derniers chiffres qu'on a remontent à 2016-2020. On est actuellement en recherche de financement pour créer des nouvelles statistiques,

385

du nouveau matériel à diffuser, finalement, sur les réalités actuelles. Par contre, on a parmi les partenaires du RIPAJ des organismes institutionnels qui travaillent avec la DPJ ou en partenariat avec la DPJ qui sont présents à nos tables mensuelles de formations de vignettes cliniques du RIPAJ pour essayer de comprendre cette réalité-là – pas « d'éponger » – mais de créer un soutien entre le passage à la vie... entre le passage à la vie adulte institutionnelle à communautaire. Aussi d'exposer cette réalité-là qui est, en fait, très prenante quand on voit les chiffres, là, effectivement.

390

Il y a plusieurs organismes communautaires, mais aussi, au niveau de la recherche, énormément de soutien qui est en train de se créer pour réfléchir ou pour essayer de... d'accompagner cette population-là vers une meilleure transition à la vie adulte.

M. DENIS LECLERC :

395

Souhaitons que ça se fasse parce que...

Mme VANESSA MERCIER :

400

Oui. Il y a plusieurs acteurs qui se mobilisent actuellement sur cette question-là.

M. DENIS LECLERC :

Merci.

405

LA PRÉSIDENTE :

Puis, la pandémie a permis à beaucoup de chercheurs de nommer l'augmentation de la détresse des jeunes, y compris ceux dans cette situation compliquée de quitter un lieu comme la DPJ. Judy Gold?

410

Mme JUDY GOLD :

415 Oui, bonjour. Pouvez-vous dire quelques mots sur le profilage social vécu par les jeunes dans l'espace public? Que voyez-vous sur le terrain?

Mme VANESSA MERCIER :

420 Sur le terrain, je dirais que c'est surtout lié à une méconnaissance ou à des préjugés, des stéréotypes sur la... liés à la santé mentale. On a beaucoup de chiffres directement liés à la psychose. On travaille de pair avec la clinique JAP du CHUM, ils ont une EQIIP SOL qui est spécialisée, en fait, dans l'intersection entre la santé mentale, spécifiquement la psychose, et l'itinérance, des équipes de liaison, d'intervention qui sont très présents, présentes, dans les
425 organismes communautaires fréquentés par ces jeunes-là.

Sinon, ce qu'on voit, c'est des interactions très répressives plutôt que compréhensives de certaines situations. C'est-à-dire d'aller très rapidement vers des... soit des propos ou des actes de violence envers des populations qui nécessiteraient du soutien, de l'écoute, de l'espace, de la
430 visibilité, par exemple.

LA PRÉSIDENTE :

435 De la part de qui?

Mme VANESSA MERCIER :

440 De la part des institutions, je dirais entre autres du SPVM. On sait qu'il y a des... des équipes de médiation sociale comme ÉMMIS qui ont été mis en place, qui collaborent et continuent la réflexion sur le modèle d'intervention approprié avec, par exemple, le RAPSIM, ce qui est excellent. C'est sûr que ce n'est pas un travail qui... c'est itératif, en fait, là, je pense, comme travail, c'est une...

445 **LA PRÉSIDENTE :**

Ça se construit.

450 **Mme VANESSA MERCIER :**

Ça se construit. C'est des causes qui sont amplifiées par la... le style de vie, par les conditions matérielles d'existence, par le soutien social, et cetera.

455 **LA PRÉSIDENTE :**

Est-ce que... Il reste une minute, Judy.

Mme JUDY GOLD :

460 Une minute. Mais au sujet de la criminalisation que vous mentionnez dans votre mémoire, la répression policière que vous venez de mentionner, est-ce qu'il y a moins de judiciarisation depuis quelques années selon ce que vous voyez sur le terrain?

465 **Mme VANESSA MERCIER :**

Je n'ai pas de données probantes, de données pour vous infirmer ou confirmer...

Mme JUDY GOLD :

470 D'accord.

Mme VANESSA MERCIER :

475 ... un tel... Je n'ai pas de... je n'ai pas les données nécessaires.

Mme JUDY GOLD :

O.K. Parfait.

480

Mme VANESSA MERCIER :

Je suis désolée.

485

Mme JUDY GOLD :

D'accord.

Mme VANESSA MERCIER :

490

Je ne serais pas prête à... Personnellement, j'ai une opinion, mais à titre de coordonnatrice du RIPAJ, je ne m'avancerai pas sur... sur la question, merci.

Mme JUDY GOLD :

495

D'accord. Merci.

LA PRÉSIDENTE :

500

Merci beaucoup.

Mme VANESSA MERCIER :

Merci beaucoup.

505

LA PRÉSIDENTE :

C'est tout le temps qu'on avait, mais...

510

M. DENIS LECLERC :

Merci.

515

LA PRÉSIDENTE :

... merci pour votre mémoire.

520

Mme VANESSA MERCIER :

Bonne fin de journée.

525

LA PRÉSIDENTE :

Vous aussi.

530

MARIE GRÉGOIRE, JENNIFER FOURNIER ET MALEK BEN SALHA
Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BaNQ)

535

LA PRÉSIDENTE :

Alors, nous allons maintenant accueillir pour la Bibliothèque et Archives nationales du Québec, sa PDG, madame Marie Grégoire. Bonjour.

540

Mme MARIE GRÉGOIRE :

Bonjour.

LA PRÉSIDENTE :

Qui est en compagnie de deux collègues que je vous laisse nous présenter.

545 **Mme MARIE GRÉGOIRE :**

Alors, je suis avec Jennifer Fournier et Malek Ben Salha qui sont vraiment là pour témoigner de la vie, comment ça se passe la vie à BAnQ, parce que... Donc là, je dois peser, voilà, sur le bouton, ça va être fait. Alors, notre mission est clairement comme bibliothèque de ne laisser personne derrière. Hein, ça, c'est clair, c'est notre rôle, on doit être là, justement, et on doit avoir un engagement à tous les niveaux : institutionnel, au niveau de l'application, au niveau de la... au niveau de la direction, mais aussi au niveau du terrain, et on trouvait important, justement, d'être là toutes les trois pour représenter les différentes dimensions.

555 Et, évidemment, que ce soit à Montréal ou dans notre quartier, dans notre beau Quartier latin, on vit avec la réalité de l'itinérance, mais on veut faire partie de la solution. Et pour nous, c'est important de faire partie de cette solution en ne laissant personne derrière. Et ça se traduit par notre volonté, justement, d'accueillir, d'inclure, dans un contexte de société apprenante où on apprend tôt dans la vie, on apprend à apprendre et on apprend toute la vie. Ce qu'on veut, c'est justement bien
560 jouer notre mission d'inclusion en laissant, évidemment, cet accès universel gratuit qu'est celui de la bibliothèque, mais en travaillant aussi à l'inclusion par l'alphabétisation, par différents projets dont on vous parlera.

Aussi, s'assurer d'avoir l'accueil, l'accueil des personnes vulnérables, de connecter avec ces
565 personnes-là. Et pour ça, c'est important de le dire, il faut que nos équipes aient un certain sentiment de sécurité. Je pense que Malek va pouvoir en témoigner, elle joue un rôle, je dirais, clé dans l'intervention, dans la compréhension, ce qui fait qu'on peut bâtir des liens.

Je dis toujours qu'un ou une bibliothécaire, c'est quelqu'un qui veut aller vis-à-vis, qui veut aller
570 à la rencontre de l'autre. Mais quand la personne est désorganisée, c'est parfois difficile, alors c'est pour ça qu'on est contents d'avoir son soutien. Et on est un lieu d'intervention, et Jennifer et Malek

pourront vous parler, justement, de ces initiatives qu'on met de l'avant pour intervenir, pour faire partie de la solution comme on le disait tantôt.

575 **Mme JENNIFER FOURNIER :**

Merci. Donc, pour favoriser l'inclusion et le soutien aux personnes en situation de vulnérabilité, nous avons mis en place dans les dernières années plusieurs initiatives avec l'aide de nos partenaires que nous... que nous allons remercier au fur et à mesure que je vais nommer les initiatives.

580
Donc, on a d'abord transformé ponctuellement les espaces de la bibliothèque en haltes-chauffeur en partenariat avec l'Itinéraire et la SDS. De plus, les agents de sécurité et le personnel ont reçu une formation donnée par des organismes spécialisés en itinérance. Nous avons mis en place des projets communautaires comme Le jardin urbain, en collaboration avec Spectre de rue.

585
BANQ siège aussi à des tables de quartier et collabore avec des organismes communautaires pour trouver des solutions qui sont adaptées aux réalités du quartier. Par exemple, nous avons accueilli cette année le guichet unique organisé par le SPVM et la Ville de Montréal, qui permettait aux personnes en situation d'itinérance d'accéder à une multitude de services au même endroit.

590
Et enfin, on a ajusté nos politiques et règlements pour mieux répondre aux besoins des personnes en situation d'itinérance, et ça, on l'a fait en s'inspirant d'une consultation qu'on a faite auprès de plusieurs organismes, notamment la Maison du Père.

595
Donc, ces mesures... donc notamment la révision du *Code de conduite des usagers* qui maintenant a une approche axée sur la bienveillance. Donc, ces mesures ont eu des effets positifs, mais les défis restent très nombreux.

600 **Mme MARIE GRÉGOIRE :**

Justement, quand on parle de ces défis, bien, on disait qu'il y a une intensification des conflits, puis on a besoin du sentiment de sécurité, on va le mettre positif, parce qu'il y a un sentiment

605

d'insécurité et c'est pour ça qu'on a eu besoin d'expertise externe. Jennifer et Malek vont vous expliquer comment ça se traduit dans le quotidien.

Mme JENNIFER FOURNIER :

610

Est-ce que vous m'entendez bien avec le micro?

LA PRÉSIDENTE :

Très bien.

615

Mme JENNIFER FOURNIER :

620

Oui, parfait. Alors, depuis la pandémie, nous avons observé une transformation des dynamiques sociales à la Grande Bibliothèque, donc deux phénomènes principaux ont émergé. D'abord, il y a eu une intensification des tensions et des conflits entre les usagers et un sentiment d'insécurité accru causé par cette montée en intensité des incidents. Donc, pour certains usagers, mais aussi pour le personnel qui doit composer avec des situations plus complexes qu'auparavant et des comportements de détresse plus fréquents.

625

D'ailleurs, on a passé de 2019, on faisait des rapports d'incident pour des Post-it laissés dans des livres, à maintenant en 2024 ou 2025, on fait... maintenant ces personnes, c'est des personnes qui sont sous consommation avec des comportements imprévisibles. Donc, c'est vraiment... oui, exactement.

630

Donc, face à ces défis, nous avons donc identifié un besoin d'expertise externe essentiel d'abord pour pacifier et diminuer la fréquence et l'intensité des conflits et des méfaits en misant sur la médiation plutôt que sur des interventions coercitives pour accompagner et prendre en charge les personnes en situation de vulnérabilité en les orientant vers les ressources adaptées et pour soutenir et outiller le personnel et les agents de sécurité en leur offrant des outils pour gérer ces situations de façon humaine et efficace.

635

Mme MARIE GRÉGOIRE :

640 Je ne sais pas si, Malek, tu veux peut-être témoigner d'un moment ou d'un, justement, d'une intervention, comment ça peut se passer quand on la fait avec nos bibliothécaires ou avec les membres de l'équipe?

Mme MALEK BEN SALHA :

645 Oui, bien sûr. En fait, moi, mon rôle global c'est vraiment d'intervenir en cas de crise ou pour prendre en charge les personnes en situation de vulnérabilité.

LA PRÉSIDENTE :

650 Est-ce que vous êtes travailleuse sociale ou intervenante sociale?

Mme MALEK BEN SALHA :

Je suis intervenante psychosociale.

655 **LA PRÉSIDENTE :**

D'accord.

Mme MALEK BEN SALHA :

660 Oui. Puis, je reçois plusieurs appels des commis, puis des bibliothécaires quand ils se trouvent dans une situation où ils ne savent pas quoi faire. Donc, moi, je prends en charge ces personnes pour intervenir, pour diminuer la crise et pour aussi faire un pont entre la bibliothèque et les ressources à l'externe, donc pour le référencement et tout. Et je fais aussi le suivi à long terme pour
665 recherche de logement, recherche de travail, et cetera.

Mme MARIE GRÉGOIRE :

670 C'est notre trait d'union. Oui?

LA PRÉSIDENTE :

675 Vous n'aviez pas engagé deux personnes?

Mme MARIE GRÉGOIRE :

680 Oui, exactement. On a deux... on en a qu'amené qu'une avec nous, mais oui, grâce à la SDS, on est en mesure...

LA PRÉSIDENTE :

D'accord.

685 **Mme MARIE GRÉGOIRE :**

... et évidemment le soutien du ministère, on est en mesure d'avoir deux... deux ressources avec nous.

690 **Mme JENNIFER FOURNIER :**

Justement, je vais... d'ailleurs, un ministère que nous... le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale que nous remercions, on va en profiter. Puisque, en fait, sans leur soutien, ce projet n'aurait jamais pu voir le jour. Donc, le projet, justement, propose une prise en charge efficace en mettant en relation les usagers en situation de vulnérabilité qui se trouvent à l'intérieur de nos murs avec les ressources communautaires appropriées qui se trouvent à l'extérieur de nos murs.

695 En seulement huit mois, il y a eu plus de 1 500 interventions qui ont été réalisées. Elles ont permis d'abord de désamorcer des tensions avant qu'elles ne dégénèrent, d'offrir une écoute active

700 et un accompagnement et réduire la pression sur le personnel de la bibliothèque. Je vais accélérer un petit peu.

705 Donc, lors des interventions des derniers mois, on a observé trois principales problématiques. D'abord, des problématiques reliées à la santé mentale qui correspond à 21 % de nos interventions, la toxicomanie et les troubles comportementaux. On remarque aussi un autre phénomène, c'est l'itinérance cachée. Donc, un fait marquant de notre projet pilote, c'est que plusieurs personnes venant chercher du soutien n'avaient jamais fréquenté des ressources d'aide auparavant. Donc, on constate également que les différents types d'intervention sont diversifiés. Donc, dans les 1 500, on parle... il y a des... la majorité touche directement les personnes en situation de vulnérabilité, suivi
710 du soutien des employés et les interventions reliées à la cohabitation et à la médiation.

Mme MARIE GRÉGOIRE :

715 Finalement, avec les derniers mois, je dirais même les dernières années, ce que ça nous amène à dire c'est qu'il y a trois... je dirais il y a trois postures à avoir. Il y a, un, la posture de s'assurer que le filet se resserre, ça veut dire qu'on ait plus de ressources, mais partout sur le territoire. Les bibliothèques sont un lieu d'intervention privilégié, on le pense. Comme l'ABPQ, donc l'Association des bibliothèques publiques du Québec, on pense qu'on devrait cloner Malek et en avoir partout sur... sur le territoire pour nous aider, justement, à être le lieu d'intervention qu'on peut être et qu'on a le potentiel d'être.

720 On pense aussi qu'il est important de mutualiser. Jennifer faisait référence à ce... à cet événement carrefour où on pouvait donc avoir un guichet unique qui permettait aux différentes personnes en situation d'itinérance de venir chercher du renfort, chercher du soutien, chercher une direction. Et donc, encore là, on pense qu'on peut faire partie de la solution.

725 Et la collaboration, je dirais la cocréation est essentielle. De travailler avec les différents organismes comme on l'a fait avec l'itinéraire, avec Old Mission. Donc, avec tous les différents intervenants, on pense qu'on parvient à mieux trouver les solutions, à mieux intervenir.

730

735 Et ça, ça me fait penser au projet qu'on a en agriculture urbaine qui nous permet d'être un rapprochement, mais aussi d'ouvrir la porte à des ateliers de poésie par la suite, et donc de s'assurer que les jeunes qui sont arrivés par une porte puissent ressortir grandis par l'autre. Donc, c'est vraiment comme ça qu'on voit notre... notre rôle, notre action, mais on a besoin aussi de pouvoir... que le filet, comme je le disais, le filet se resserre parce que toutes seules, on n'y arrivera pas. Merci.

LA PRÉSIDENTE :

740 Merci beaucoup. Judy, si tu veux y aller, j'aurais...

Mme JUDY GOLD :

Oui.

745 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci beaucoup de... de votre intervention.

Mme JUDY GOLD :

750 Je suis curieuse de savoir, je ne sais pas si vous êtes en mesure de répondre. Au sujet du profil démographique des personnes en situation d'itinérance qui viennent se réchauffer, qui viennent à la bibliothèque, avez-vous une idée générale quant au nombre des femmes comparé aux hommes qui rentrent? Aussi, au sujet des personnes racisées, des réfugiés, des immigrants nouvellement arrivés? Je sais qu'on n'a pas de chiffres exacts, mais juste une impression générale.

755

Mme MALEK BEN SALHA :

760 Oui. En fait, il y a beaucoup de femmes qui vivent de l'itinérance cachée. Donc, la plupart des femmes qui fréquentent la Grande Bibliothèque sont en situation d'itinérance, mais en situation d'itinérance cachée, donc elles ne fréquentent pas les ressources communautaires ou les

hébergements d'urgence. Ça, c'est pour les femmes. Sinon, les hommes, c'est... il y a un peu de, genre, de l'itinérance chronique, situationnelle et cachée aussi.

765 **LA PRÉSIDENTE :**

Mais est-ce que vous pouvez nous dire vous recevez, je ne sais pas moi, 75 femmes en situation sans doute d'itinérance cachée dans une journée ou dans une semaine, ou ce sont des chiffres beaucoup plus importants que ça?

770

Mme MALEK BEN SALHA :

Ce ne sont pas des chiffres beaucoup plus importants parce que ce n'est pas facile de détecter des personnes en situation d'itinérance cachée, ça prend du temps. Moi... moi, j'essaie de créer des liens de confiance avec des personnes qui fréquentent chaque jour la bibliothèque. Donc, à certains moments, généralement elles viennent me voir pour demander de l'aide. Donc, je n'ai pas vraiment un nombre concret à donner.

775

Mme JUDY GOLD :

780

O.K. Savez-vous si d'autres bibliothèques de Montréal ont aussi engagé des intervenants sociaux?

Mme JENNIFER FOURNIER :

785

Pas à Montréal. Drummondville, ça a été...

Mme MARIE GRÉGOIRE :

790

Oui.

Mme JENNIFER FOURNIER :

795

... ils ont été les précurseurs...

Mme MARIE GRÉGOIRE :

800

Exact.

Mme JENNIFER FOURNIER :

805

... depuis cinq ans. Ensuite, il y a suivi de Québec, Gabrielle-Roy, Saguenay aussi, Trois-Rivières, et maintenant il y a la Grande Bibliothèque.

Mme JUDY GOLD :

810

Merci.

Mme MARIE GRÉGOIRE :

815

Il y a un réseau maintenant où on peut... Donc, les bibliothèques travaillent ensemble et il y a une demande, comme je le disais tantôt, de la part de l'Association des bibliothèques publiques du Québec pour étendre, justement, l'intervention sociale.

LA PRÉSIDENTE :

820

Excellent. Denis?

M. DENIS LECLERC :

Oui. Merci pour votre présentation, puis je me permets de souligner que c'est très intéressant de – pour une organisation comme vous – de voir un peu une ouverture à élargir la conception de la

825 mission qui souvent est vue de façon pointue. Puis, à ce titre-là, je considère que la bibliothèque est un citoyen corporatif, en tout cas, assez audacieux.

Justement, dans ce sens-là, puis dans le rôle des dames ici. Je trouve ça d'abord très intéressant de le voir, mais – pas « mais » – ce que je trouve particulièrement inspirant, c'est... c'est 830 le fait que ce soit financé par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Puis, on parle beaucoup des problèmes d'itinérance, puis on met énormément de poids, peut-être à juste titre parce que c'est le premier responsable le ministère de la Santé et des Services sociaux, au niveau de la santé, santé mentale, toxicomanie, mais là tout à coup des petites avenues où d'autres partenaires ministériels et autres peuvent être impliqués. Est-ce que vous pourriez développer sur : est-ce que 835 ça peut être inspirant, est-ce qu'il y a des pistes de solution éventuelles qui peuvent être élargies à d'autres organisations?

Mme MARIE GRÉGOIRE :

840 Bien, premièrement, il faut dire que la ministre Rouleau y a cru et présentement c'est un projet pilote, puis on espère qu'effectivement ça pourrait devenir un programme beaucoup plus large pour les bibliothèques dans leur ensemble.

Après ça, effectivement, on pourrait... je pense qu'on pourrait étendre notre intervention. 845 T'sais, je parlais d'ateliers de poésie, il pourrait y avoir d'autres ministères qui soient mis à contribution. Parce que certaines des personnes en situation d'itinérance sont aussi des personnes qui sont des nouveaux arrivants qui n'ont pas trouvé de repères, donc on pourrait travailler à la francisation, mais pas de la même façon. Il faut aussi travailler à l'alphabétisation. Certains ont des pertes de connaissances, t'sais avec le temps, donc il y a comme une... un glissement des 850 connaissances. Alors ça, c'est une autre façon où on pense qu'on pourrait intervenir.

On essaie de le faire dans notre... dans nos programmes quotidiens, mais c'est des soutiens qui pourraient venir de différents horizons parce que, évidemment, vous l'avez dit, c'est audacieux pour notre institution, mais pour toutes les bibliothèques qui nous inspirent, comme... comme celle 855 de Drummondville, de penser comme ça.

860 Mais de le faire à même nos budgets d'opération réguliers, ça devient compliqué. Je le dis toujours, quand j'ai... quand je suis arrivée en poste, je ne pensais pas travailler en itinérance autant. On travaille beaucoup avec nos partenaires, on bâtit des ponts, mais on a besoin d'avoir des outils de plus parce que ce n'est pas notre mission première quand on est bibliothécaire, archiviste, de travailler. On a besoin de Malek, on a besoin de personnes qui viennent nous aider à créer ces ponts-là.

865 **LA PRÉSIDENTE :**

Hum hum. Dans le monde, il y a tout un courant qu'on appelle les troisièmes lieux.

Mme MARIE GRÉGOIRE :

870 Oui.

LA PRÉSIDENTE :

875 Et les bibliothèques sont maintenant des – à part le foyer, le milieu de travail – deviennent des carrefours sociaux. Moi, c'est l'idée du guichet unique qui m'intéresse parce qu'il y a plusieurs personnes en situation d'itinérance qui nous ont parlé de la lourdeur administrative à travers laquelle ils doivent vaciller à longueur de jour pour retrouver des documents, pour avoir un poste dans une entreprise. Bon. Ça venait d'où cette idée-là et quel type de guichet, quels services étaient offerts dans ce guichet unique là?

880 **Mme MALEK BEN SALHA :**

885 Il y avait plusieurs services offerts, donc il y avait plusieurs organismes communautaires qui ont participé. Puis, il y a Revenu Québec, Revenu Canada – Services Québec, Services Canada – puis Aide juridique aussi pour les itinérants, plus plusieurs autres services.

Mme MARIE GRÉGOIRE :

890

C'est une initiative, ce n'était pas... nous, on était partenaire, donc ça se déroulait à la Grande Bibliothèque, mais c'est une initiative entre autres du SPVM.

LA PRÉSIDENTE :

895

C'est ça qui m'étonnait. Pourquoi?

Mme MARIE GRÉGOIRE :

900

Et c'est... Bien là, il faudrait leur demander, mais... mais c'était extraordinaire. Moi, je l'ai vu et c'était juste extraordinaire parce qu'il y avait... c'était un lieu accueillant, donc un lieu que les personnes connaissent, hein, la Grande Bibliothèque, et il y avait des tables, mais très animées. Il y avait même... il y avait même un policier qui était barbier pour l'occasion, qui coupait les cheveux de personnes, donc, qui étaient là sur place. Donc, on sentait une espèce de... une espèce de fête.

905

C'est un peu quand on fait la journée pour Camelot d'un jour où tout le monde se réunit et tout le monde est égal dans la... dans la recherche de solutions. Donc, je pense que dans cette perspective-là, c'est – en tout cas, moi, je le vois comme... comme vous, comme une espèce de modèle. Mais c'est ça, c'est une initiative à laquelle on est très fiers de contribuer, mais on n'en est pas les initiateurs.

910

LA PRÉSIDENTE :

Puis, est-ce que ça... ça doit reprendre?

915

Mme JENNIFER FOURNIER :

Je crois qu'il est prévu d'accueillir à nouveau l'activité, puis... Mais c'est super intéressant parce que, justement, Malek, je pense que dans toutes tes interventions avec... avec les usagers, c'est souvent ça, c'est de l'accompagnement vers différentes ressources, même la pharmacie,

920

l'hôpital, l'Aide juridique, la RAMQ. C'est... c'est très, très lourd, puis c'est ce type d'activité là, ça permet vraiment de... d'alléger la lourdeur.

Mme MARIE GRÉGOIRE :

925

Hum hum.

Mme JENNIFER FOURNIER :

930

C'est déjà compliqué pour eux, alors au moins ça... ça leur donne un petit... un peu une facilité, justement.

LA PRÉSIDENTE :

935

Je ne veux pas vous coincer, il reste deux minutes. Il y a un élément dans le PowerPoint que vous nous avez envoyé ce matin, je crois, « Adaptation des politiques et règlements ». J'aimerais que vous nous en parliez au plan de la cohabitation sociale parce que c'est quand même le focus de notre mandat.

940

Mme MARIE GRÉGOIRE :

Bien, vous avez tout à fait raison, puis je vais... je vais laisser Jennifer compléter, mais c'est une posture, dans le fond, qu'on prend. T'sais...

945

LA PRÉSIDENTE :

Laquelle?

Mme MARIE GRÉGOIRE :

950

Donc, au niveau de nos services de sécurité, par exemple, ils ont une façon d'intervenir qui n'est pas... Je me souviens très bien un moment où on avait un nouvel agent et il accompagnait une

955 personne en situation d'itinérance à l'extérieur de la bibliothèque, puis j'ai dit : « Bien, qu'est-ce qu'elle a fait cette personne-là? » Bien, il dit : « Là où je travaillais avant, il n'y avait pas de place, ils n'avaient pas le droit d'être là. » Bien, j'ai dit : « Nous, c'est le contraire, ils ont le droit d'être là. » Alors, il y a cette posture-là, je pense, qui traduit bien comment on fait les choses.

Mme JENNIFER FOURNIER :

960 En fait, l'idée c'est de... il y a les personnes en situation d'itinérance qui sont sur place, puis c'est de faciliter l'accès à nos ressources pour ces personnes-là. Alors, souvent c'est... on a demandé, justement, à la Maison du Père que c'était quoi les plus grands obstacles à l'utilisation de nos services, c'était l'abonnement. Donc, par exemple, on a permis... on a assoupli les règles d'abonnement, donc on peut... maintenant on permet aux gens d'utiliser nos services sans preuve
965 d'adresse, alors ça fait toute une différence.

Il y a aussi l'abolition de frais de retard pour... après évaluation du dossier. Il y a aussi – j'essaie de penser – ah, les postes informatiques. Donc, les gens viennent utiliser les postes informatiques de longues heures. Avant, on les limitait à deux heures, on s'est rendu compte qu'il n'y avait pas de
970 raison de limiter ça à deux heures, donc maintenant ils peuvent l'utiliser toute la journée. On a aussi créé un poste informatique pour les personnes qui n'ont pas de cartes d'identité aussi. Donc, c'est... on enlève tous les obstacles pour leur permettre, là, justement, de s'épanouir chez nous. Oui.

LA PRÉSIDENTE :

975 Ça va?

Mme JUDY GOLD :

980 Je veux juste dire c'est fort intéressant vos initiatives, vraiment. C'est inspirant.

Mme MARIE GRÉGOIRE :

Merci.

985 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci beaucoup.

990 **M. DENIS LECLERC :**

Merci.

LA PRÉSIDENTE :

995 Alors, nous allons prendre quelques minutes avant de recevoir notre premier intervenant.

M. JAMES HUGUES
Mission Old Brewery

1000

LA PRÉSIDENTE :

1005 Alors, nous allons maintenant accueillir monsieur James Hughes qui est PDG de Mission Old Brewery bien connue dans le public montréalais. Alors, nous vous écoutons, vous avez 10 minutes.

M. JAMES HUGHES :

1010 Bon, parfait. Merci beaucoup, Madame la Présidente. Bonjour, Monsieur et Madame les Commissaires. Merci beaucoup de l'accueil. Bonne chance avec votre... cette démarche de taille, quand même une initiative de grande importance pour notre ville.

1015 Donc, écoute, d'abord au nom de tout le personnel de la Mission Old Brewery, merci de nous avoir permis quelques minutes à vous parler de ce phénomène qui est assez nouveau, les tensions de cohabitation de notre ville qui prend plusieurs différentes formes. Moi, je vais vous adresser juste

1020

deux de ces aspects ou ces facettes de l'équation, dont toute la question de la démarrage des nouveaux... des nouvelles initiatives dans les différents coins de la ville. Et puis l'autre, toute la question du phénomène de l'itinérance absolue, c'est-à-dire les personnes qui restent dans les espaces publics.

1025

Donc, bon, juste avant, juste pour m'assurer que vous êtes au fait de l'œuvre de la Mission Old Brewery, nous sommes au travail dans le domaine de l'itinérance depuis maintenant 135 années. On vient de célébrer, entre guillemets, notre 135^e anniversaire en supportant les personnes en situation d'itinérance.

1030

La version OBM 2025 c'est via trois priorités ou orientations prioritaires. D'abord, nous offrons des services d'urgence qu'on nomme des services d'urgence, pas des services de refuge, mais plutôt d'urgence pour les personnes qui sont aujourd'hui en situation d'itinérance, et nous supportons un petit peu plus de 400 personnes à cet égard-là.

1035

Depuis 20 ans, nous travaillons notre deuxième priorité qui est le logement. Donc, nous sommes... nous avons presque 500 unités de logement sous gestion de différentes façons. Et on est très excités de la troisième aspect de notre travail qui est juste sur les rails depuis quatre ans, qui est les services de prévention.

1040

Donc, Old Brewery c'est une organisation de services auprès de plus de 1 000 personnes par jour à travers sept arrondissements dans la Ville de Montréal via une quinzaine d'établissements dans ces trois domaines. Donc, nous sommes présents et nous voyons pas mal. Malheureusement, malgré que OBM et les autres organismes ont dû agrandir les dernières années pendant le COVID, il va falloir nécessairement s'agrandir encore plus. Il faut juste souligner et prendre un moment pour juste réaliser que, comme tout le monde bien sûr dans cette salle le savent, l'itinérance c'est un secteur qui est livré davantage par le secteur communautaire.

1045

La première ligne en itinérance, c'est une première ligne communautaire. Avec l'augmentation du nombre de personnes en situation d'itinérance, l'intensité des besoins et qui sont... et elles sont de plus en plus répandues dans la ville, les organismes communautaires doivent être plus grands qu'ils sont maintenant. On va devoir s'installer dans tous les coins de la ville pour pouvoir pallier aux

1050

besoins de la ville. L'itinérance est partout. Je ne parle pas juste de la Mission Old Brewery, je parle du secteur qui doivent prendre plus de place.

1055

A contrario, les différents quartiers doivent se préparer pour l'arrivée des établissements qui sont capables de faire face à cette crise menée beaucoup, bien sûr, par une crise de logement, et faire sa part. Tout le monde, tous les Montréalais doivent faire leur part, tous les quartiers doivent faire leur part aussi, je crois fondamentalement.

1060

Mais il y a des façons de faire, je pense, qui peuvent s'assurer que lorsque nous déployons des nouvelles ressources de part et d'autre dans les villes, et maintenant je parle du fonds, le volet 1 de notre soumission, c'est comment s'installer comme il faut. Et juste dans une phrase, c'est de s'assurer une belle communication entre le quartier dans tous ses différents aspects et l'organisme qui s'installe.

1065

Mais il faut rappeler aussi que ce n'est pas toujours l'expertise de l'organisme de... d'entretenir cette façon de prendre sa place. Parce que nous voulons tous être un bon voisin. We all want to be really good neighbors, but, you know, our job is to offer services, it's not necessarily just to – not "just" – it's not to professionally and systematically ensure that we become a good neighbor. So, this is why...

1070

Bon, une recommandation que nous avons envisagé de vous proposer, c'est la création d'un fonds de cohabitation. Donc ça, c'est une idée qui va peut-être aider les organismes et qui peut être modulée dépendamment de la taille du nouveau projet, du taille du quartier, de l'emplacement, nature du clientèle, de financer un bon atterrissage. On peut même l'appeler « un fonds d'atterrissage » parce que c'est légitime que les quartiers sont nerveux, c'est légitime qu'ils posent des questions, et il va falloir trouver un mécanisme de pouvoir communiquer, créer des liens de confiance. Comme que je vous ai dit, nous sommes heureux d'être partout dans la ville et ce n'était pas toujours facile.

1075

1080

Ce n'était pas toujours facile et nous avons dû, nous, changer nos pratiques, d'adopter des façons de faire qui étaient plus... plus appropriées, de comprendre et écouter les besoins des différents quartiers. Et ça aurait été très facilitant d'avoir de l'aide financier, mais peut-être de l'aide

en forme d'expertise pour nous aider à le faire. Donc, idée numéro 1, c'est ça, c'est l'idée d'une création d'un tel fonds.

1085 Idée numéro 2, on s'est posé la question : qu'est-ce qui peut rassurer les différents coins? Que les organismes qui vont arriver vont être capables de s'assurer, en autant que possible, une minimisation des risques et des crises. Et l'idée, ce n'est pas notre idée bien sûr, mais d'autres villes ont créé – Toronto, c'est le plus bel exemple – des standards de gestion des organismes. Si j'étais... si j'étais dans un certain coin, est-ce que l'organisme qui arrive respecte les *guidelines*, les standards, des attentes objectifs, peut-être que la Ville de Montréal peut créer.

1090 Peut-être que je serais plus rassuré que, justement, toutes les boîtes sont cochées en termes de gestion, les heures de travail, les façons de communiquer, l'engagement de l'organisme envers son clientèle et son quartier, et cetera. Donc, nous avons des modèles intéressants en place, dont les *Toronto Shelter Standards* qui peut être très intéressante, et on s'est posé la question : « Old Brewery, est-ce qu'on sera prêt à être assujettis à un tel régime », et la réponse sera oui.

1100 Bon, le deuxième volet, en termes de la cohabitation, c'est tout le volet – et je vais être très court, je sais que je m'approche au 10 minutes, là – mais tout le phénomène de l'itinérance dans la classe publique. Et comme vous le savez très bien, la Ville de Montréal a créé un comité avec un très long nom, ça ne vous surprendra pas : Comité ad hoc sur les enjeux et les besoins des personnes qui n'accèdent pas à l'hébergement/au logement. Voilà, j'ai un sommaire ici, vous avez bien sûr des copies, mais je voulais juste m'assurer de lire comme il faut le titre de cette entité dont j'étais très fier d'être un membre.

1105 Là-dedans, il y a des recommandations, je pense, vraiment intégrées et holistiques qui visent la modernisation de nos façons de faire. Malheureusement, Montréal est en retard versus les autres villes en termes de faire face au phénomène de l'utilisation des espaces publics et peut faire mieux.

1110 Et là-dedans, selon moi, c'est une carte routière pour la ville qui vous a référé ce document lors de sa publication et je vous encourage fortement de donner votre propre bénédiction à ces... à ces recommandations, car je pense que ça nous... nous démontre comment la ville peut être, justement, mieux en termes de... en particulier l'adoption d'un protocole montréalais qui vise tous

les arrondissements vis-à-vis comment intervenir objectivement et humainement dans ces places où il y a actuellement tellement de misère et difficultés à naviguer des différents systèmes.

1115

Donc, écoute, Old Brewery encore une fois lève la main pour être participant dans cette nouvelle façon, c'est une façon moderne de supporter ces monsieurs et mesdames qui sont souvent dans la détresse complète. Et encore une fois, je vous souhaite bonne chance avec votre rapport final et, bien sûr, très, très content d'échanger avec vous.

1120

LA PRÉSIDENTE :

Merci beaucoup, Monsieur Hughes. Vous parlez de ce rapport évidemment qu'on a lu qui, par moments, n'est pas très clair sur les directions à prendre, sinon par rapport au protocole. Vous êtes plus clair quand vous parlez des campements et vous parlez plutôt d'une tolérance envers ces campements, si je ne m'abuse. Vous savez que ça ne fait pas partie de notre mandat comme tel d'analyser la cohabitation sociale autour des campements, mais ça tombe un peu sur le sens que les campements disséminés dans la ville jouent sur les tensions que nous vivons à Montréal autour de la cohabitation sociale.

1125

1130

Alors, j'aimerais vous entendre sur la cohabitation sociale autour des campements. Comment on peut améliorer cette cohabitation sociale parce qu'ils ne disparaîtront pas, hein?

M. JAMES HUGHES :

Tout à fait, tout à fait. Écoute, je comprends parfaitement la peur qui peut vivre les personnes qui vivent dans le quartier où reste un campement et qui utilise un parc public pour différentes fins que sa destination originale. Il peut poser la question : « Mais c'est quoi ça? » Et en fonction de, je pense, de cette... ces différentes craintes légitimes, je pense les différents arrondissements ont adapté les pratiques pour tolérer un petit peu pendant une certaine période de temps pas claire ce qu'elle... d'éventuel demander à ces gens-là de quitter, point final, quitter. Puis, ils se débarrassent souvent des items personnels des gens.

1135

1140

1145

En tout cas, c'est très problématique pour les quartiers, c'est très problématique pour les individus qui vivent en campement. Et qu'est-ce qu'on fait juste en démantelant, bien sûr, ces campements? Vous savez autant que moi que c'est juste déplacer le problème ailleurs, déplacer le conflit ailleurs, déplacer la peur ailleurs. Donc, qu'est-ce qu'il faut faire? Il faut solutionner le problème des campements. Il ne faut juste pas gérer, il faut solutionner.

1150

Et, selon moi, le rapport c'est une formule pour réaliser cette vision de ne pas avoir des campements qui... qui ne sont pas des solutions à long terme à l'itinérance, en fait, qui est le contraire, qui permettent une cohabitation très difficile des places publiques et pas juste des campements, bien sûr, mais les... vous savez, les hôpitaux, les urgences dans les hôpitaux.

1155

La STM était ici vous présenter, vous parler des problèmes de cohabitation dans leurs lieux. Maintenant, dans l'aéroport de Montréal, il y a des personnes en situation d'itinérance, imaginez. Donc, c'est là où nous sommes.

1160

Donc, en termes de bâtir des lieux transitionnels, des unités modulaires, utiliser les hôtels et d'autres places transitionnelles de même, je pense que c'est un corridor de sortie. Il faut sortir les gens de façon humaine de ces places-là, pas juste les détasser ailleurs. Il faut aussi bâtir en même temps du logement plus permanent dans les plus grands nombres qu'on a jamais bâtis et je sais c'est mieux que ça a été il y a deux ans, mais il faut faire encore plus, des investissements massifs. On a 5 000 personnes minimum en situation d'itinérance ce soir à Montréal et on a de plus en plus de personnes... plus en plus de personnes qui arrivent à chaque jour. Donc, il faut bâtir.

1165

LA PRÉSIDENTE :

Denis?

1170

M. DENIS LECLERC :

1175

Oui, merci, Monsieur Hughes. Vous avez fait référence, autant dans votre présentation que dans votre document, au fond de cohabitation qui est une idée intéressante puis originale. Puis, je voulais aller un petit peu plus loin avec vous. Vous dites qu'il peut être financé soit par la Ville ou soit

1180 pas les CIUSSS. Or, actuellement, les organismes nous disent souvent que les CIUSSS financent les services dans les murs, mais que les services autour travaillant à la cohabitation ne sont pas prévus par eux, puis que ça reviendrait davantage à la Ville. Est-ce donc effectivement à la Ville de financer ça ou est-ce que le financement des CIUSSS devrait avoir une vision un peu moins restreinte pour également intégrer ou réfléchir à une idée de cohabitation?

M. JAMES HUGHES :

1185 Ma réponse ne vous surprendra pas trop. D'une certaine mesure, le secteur communautaire ne sera pas mécontent du tout si c'est le CIUSSS qui le finance ou si la Ville qui finance, mais l'un ou l'autre. Ou les deux ensemble, imaginez, que peut-être faire quelque chose ensemble de cette... Nous vivons, nous, à la première ligne qui est en charge et voilà un autre volet qui... qui est en charge de financer potentiellement une façon à s'assurer qu'on peut faire vivre des nouveaux projets innovateurs dans les coins où sont des personnes. Je pense que ça peut relever de la Ville, ça peut relever du CIUSSS, mais ça doit relever de l'un ou l'autre.

LA PRÉSIDENTE :

1195 Avez-vous une idée de l'ampleur de ce financement-là?

M. JAMES HUGHES :

1200 Bien, on a discuté, justement, de ça, on n'a pas mis de chiffres comme vous avez vu parce que ça peut... ça peut être différente d'une... d'un projet à l'autre. Mais pour assurer que les communications sont bonnes, que la littérature est bonne, que les *meetings* se tiennent, ce n'est pas zéro, mais c'est quand même... ça peut être très modeste aussi. Donc, je me demande peut-être si la Ville peut lever sa main vu qu'avec raison ils n'ont pas les fonds que le ministère de la Santé a en ce qui concerne ces aspects, mais...

1205 Et vu que ça vise la connectivité... la connectivité avec le voisinage et pas juste les voisins comme tels, mais les écoles dans le coin, les garderies, les autres... les autres institutions publiques,

les bibliothèques, et cetera, c'est du temps et c'est de l'effort, ça prend de l'argent pour le faire, et voilà, peut-être le fonds peut le financer, le fonds montréalais de cohabitation, pourquoi pas?

1210 **LA PRÉSIDENTE :**

Judy a sans doute une question.

1215 **Mme JUDY GOLD :**

Oui. Que pensez-vous des installations de type modulaire que la Ville va mettre sur place, et plus spécifiquement, avez-vous une opinion sur le remplacement?

1220 **LA PRÉSIDENTE :**

Le remplacement?

Mme JUDY GOLD :

1225 Le remplacement, c'est-à-dire une à Blue Bonnets, l'autre dans le coin de Chabanel et le troisième, je ne me souviens pas trop c'était où, mais...

M. JAMES HUGHES :

1230 Bon. Nous sommes très chauds sur les unités modulaires.

Mme JUDY GOLD :

Oui.

1235

M. JAMES HUGHES :

1240

Nous croyons que c'est un... une recette pour accompagner des gens tangiblement dans des unités humaines, je les ai vues qu'est-ce qui est envisagé. Elles sont modestes, mais quand même autonomes avec une salle de bain, il y aura des lieux pour manger, pour se connecter à l'intérieur de la... les lieux avec équipes, et tout, là.

1245

On a... je pense que les autres villes ont réussi à implanter des projets d'unités modulaires avec brio. Et je pense Montréal est... peut... ce n'est pas la solution, c'est une solution, c'est une boîte à outils que vous devez développer pour accompagner des gens dans la place publique ailleurs, plus sécuritaire, avec plus de services. Ce n'est pas une fin non plus, les gens sont dans un milieu transitionnel, donc il faut avoir des experts en logement pour les accompagner à la prochaine étape.

1250

Et maintenant, pour ce qui est des emplacements, Blue Bonnets, et cetera, heureusement, les unités modulaires sont mobiles. Donc, lorsque Blue Bonnets, par exemple, est prêt pour être lancé le plus vite possible, s'il vous plaît. C'est en termes de projet de taille en logement, de déplacer les unités modulaires ailleurs sera ce qui sera normalement prévu. Donc, parce qu'ils sont des roulottes, hein, qui sont envisagées.

1255

Mme JUDY GOLD :

Je vous pose la question parce que certaines personnes en situation d'itinérance nous ont dit qu'ils étaient favorables à l'idée de ces unités modulaires, mais que l'emplacement à Blue Bonnets leur donnait l'impression d'être refoulés au milieu de nulle part. C'est un peu pour ça je vous pose cette question.

1260

1265

M. JAMES HUGHES :

Mais moi, je connais Blue Bonnets un petit peu, je suis d'un certain âge et, en fait, j'avais assisté à une... en tout cas...

1270

LA PRÉSIDENTE :

Une course.

1275 **M. JAMES HUGHES :**

1280 ... une course, merci beaucoup, de Blue Bonnets à l'époque. Il y a tout un centre commercial, un centre d'achat, pas trop loin. C'est... j'en ai vu pire. Ce n'est pas peut-être idéal ou parfait, ce n'est pas peut-être optimal, mais ce n'est pas... selon moi, de ce que moi j'ai vu, je pense que ça va marcher, les autres lieux aussi sont... Mais c'est légitime de poser la question : « Est-ce que c'est suffisamment proche? Est-ce qu'il y a des services qui sont suffisamment proches? » ou « Est-ce qu'il y a des transports faciles à chercher? » Donc, c'est des questions qu'il faut poser dans l'implantation des projets d'unités modulaires certainement.

1285 **LA PRÉSIDENTE :**

C'est tout le temps que nous avons. Merci beaucoup, Monsieur Hughes, et à la prochaine.

1290 **M. DENIS LECLERC :**

Merci.

M. JAMES HUGHES :

1295 Merci.

LA PRÉSIDENTE :

Au revoir.

1300

1305

M. FO NIEMI ET M. BILL WONG
Centre de recherche-action sur les relations raciales (CRARR)

1310

LA PRÉSIDENTE :

Alors, rebonjour. Nous allons maintenant recevoir deux représentants du Centre de recherche-action sur les relations raciales, le CRARR. Monsieur Fo Niemi est devant nous et je vais le laisser nous présenter la personne qui l'accompagne.

1315

M. FO NIEMI :

En fait, je vous présente monsieur Bill Wong qui est le responsable principal du Conseil de développement du Quartier chinois de Montréal.

1320

LA PRÉSIDENTE :

D'accord.

1325

M. FO NIEMI :

C'est un mémoire, un document conjoint, que nous soumettons avec le Conseil et aussi l'Association chinoise de Montréal qui a été... qui a été fondée en 1889 à Montréal. Son conseil représente des... surtout des commerçants (inaudible) chinois et l'Association chinoise de Montréal représente plusieurs associations de familles du Quartier chinois.

1330

Notre mémoire porte le titre – on a va le faire en anglais – je vais présenter en français, monsieur Wong va présenter en anglais. Nous avons 18 recommandations.

1335 **LA PRÉSIDENTE :**

D'accord.

1340 **M. FO NIEMI :**

Donc, on va essayer de paqueter tout ça dans 20 minutes. Le thème de notre...

LA PRÉSIDENTE :

1345 Dans 10 minutes d'abord.

M. FO NIEMI :

D'accord. Pardon?

1350

LA PRÉSIDENTE :

10 minutes d'abord.

1355 **M. FO NIEMI :**

Oui. Oui, certainement.

LA PRÉSIDENTE :

1360

Et 10 minutes d'échange. D'accord.

M. FO NIEMI :

1365 Donc, on va essayer de se dépêcher. Le thème principal de notre présentation, c'est, le titre c'est « Il faut respecter la démocratie et protéger nos communautés », « *To respect democracy and*

protect community ». On va utiliser l'expérience du Quartier chinois pour parler de tout ce que le quartier a vécu depuis au moins 2020.

1370 Et nous voulons aussi souligner le fait que les résidents, les citoyens de Montréal, les travailleurs, les bâtisseurs, les créateurs, les gens d'affaires, les payeurs de taxes et surtout des électeurs. Je crois qu'il est temps qu'ils aient un mot à dire sur la manière dont la ville, les autorités provinciales et fédérales gèrent la question de l'itinérance et de la, entre guillemets, la cohabitation parce qu'il est question de partager un espace commun. Ceux qui ont travaillé dans des dossiers de relations interculturelles ou avec les personnes ayant des handicaps visibles ou invisibles savent c'est quoi partager l'espace et vivre ensemble dans le respect mutuel.

1375 Notre présentation sera axée sur les thèmes, entre autres, de la coopération, la sécurité, l'imputabilité, l'équité et surtout la prospérité. Donc, je vais passer tout de suite la parole à monsieur Wong qui va vous parler un peu de ce que le Quartier chinois a vécu qui reflète un peu, je crois, que l'expérience que beaucoup de quartiers, surtout en ce qui concerne résidents, les commerçants et les personnes qui y travaillent. *Go ahead*. Il va le faire en anglais.

M. BILL WONG :

1385 My name is Bill Wong. In the last two years, and in order to counter the problem associated with the overflow of the unhoused population in Chinatown, and repeated institution dismissal of Chinatown's concern and needs, our three organizations actively worked to mobilize residents and merchants to sound the alarm on the threat to the public security and public health in the area, denounce official "laissez faire" attitude towards crime and disorder, and obtain the deeply appreciated corporations of the SPVM and STM, among others, to bring back peace and order in Chinatown. Our mobilizations of local residents and merchants have allowed us to develop unique insight into the problem associated with the situation of homelessness and cohabitation in Montreal.

1395 As well a solution that can help make a district downtown in our city into a more inclusive, kinder, fair, and safest city. We believe that accountability, democracy, equity, inclusions, and security must be the five fundamental elements of public policy to address issue of homelessness and cohabitation.

M. FO NIEMI :

1400

Many long standing (inaudible) of the Chinatown, the senior citizens have all ethnical backgrounds, we need to remember that it's not just the Chinese which... that population only represent about 45 to 50%. Many residents of Chinatown are francophone *québécois* who have lived here for decades, many whom are seniors, are women living alone, people with disabilities, and

1405

people increasing, you have younger people moving in of all backgrounds. So, over the years, Chinatown has become a symbol of people wanting to live together into mutual respect and understanding.

1410

Now, this part of history, since the pandemic, the Montreal Chinatown has become what we call "the epicentre" of the urban crisis that results from poor management by authorities of the homelessness situation -- we stress the word "poor management". The situation was aggravated by local authorities unilaterally persuading a homeless shelter in the Complexe Guy-Favreau, where a lot of people live, and suddenly to wake up overnight to see all these homeless people. Nobody consulted them, nobody informed them, nobody asked them for what to do, but they have to deal with all these... the presence of all these people with serious mental health and drug addiction problems.

1415

1420

So, what we learned is that the damage to the community -- we're talking about the Chinatown community, and we have to think inclusive -- they are not simply material or financial. Because many home owners and businesses have to spend money to repair broken property, and many have stopped claiming insurance, because they're afraid of the increase in premiums.

1425

But the damages are also social, they're psychological, and they are environmental. Par exemple, d'être témoin des cas d'agressions sexuelles envers les femmes itinérantes, de voir des personnes, des itinérants entre eux qui se battent avec du sang qui volent à gauche, à droite, un homme qui a sauté du troisième étage d'un restaurant en pleine journée dans le Quartier chinois pour se suicider, et finalement, une femme qui est retrouvée morte devant le Complexe Guy-Favreau; ce sont des expériences très traumatisantes pour les résidents, surtout, je parle encore des personnes âgées et des femmes qui vivent seules.

1430 Le Quartier chinois a vécu aussi ce qu'on appelle, au fil des ans, au cours des trois, quatre
dernières années, beaucoup de problèmes de sécurité publique. Je crois qu'on n'a pas besoin de
souligner tout ça. À un tel point que les personnes qui travaillent pour la santé publique, même les
1435 policiers, nous ont dit que le Quartier chinois c'est devenu une toilette publique de plein air. Plusieurs
organismes qui travaillent dans... pour servir la population itinérante n'ont jamais pris le temps, sauf
un, ou la peine de parler avec des résidents et de consulter les résidents. Je note particulièrement
l'expérience de La Rue des Femmes qui a développé une excellente relation et modèle de
cohabitation avec les gens du quartier.

1440 So, there exist a perception among many Chinatown residents, workers, and businesses,
they're (inaudible) dismiss ignore and patronize by authorities and consultative structures simply
because either they are certain ethnic backgrounds, certain age, or that of certain social or economic
class. There is a perception that these authorities lack accountability and being soft on crime. So,
what do people do? People become angry of not being consulted, or informed, heard. And there's a
1445 sense of being a victim or victimized by a new form of urban colonialism. Residents living in the area
suddenly having decision parachuted, nobody contacted them, people decide to them how the
neighborhood will be -- and this is particularly serious because many of the people of Chinese
backgrounds, senior citizens of all backgrounds, they're never listened to, they're never heard. So,
that's why there's a sense of... we call it a perfect storm, a backlash, anger, resentment, compassion
fatigue, and eventually -- and we need to avoid this -- a form of vigilante self defense.

1450 There's also, people feel that because they are not being listened to, so that's why lawsuits
are coming. People have to sue, they will sue the City, we have to sue community services or
organizations for creating that situation, that they have to live everyday. Just imagine at 3 o'clock in
the morning, you hear somebody with mental health crying and yelling all night. This is the same
1455 problem that we see in American cities where people with disabilities have to sue the City because
the encampments on sidewalks prevent people in wheelchair from being mobile. And I point
experience in California, in Oregon, in Texas, where basically citizens have to sue in order to protect
their civil rights.

1460 Donc, pour en termes de recommandations, avec tout ce que nous avons vécu ensemble et
surtout en ce qui concerne les intérêts commerciaux et économiques du Quartier chinois qui est...

qui sont souvent menacés par une présence peu bien gérée par les autorités, nous avons 18 recommandations basées sur cinq... quatre ou cinq thèmes.

1465 Le premier thème, il faut assurer la protection effective des résidents vulnérables, reconnaître leurs droits, et ces résidents vulnérables, on souligne surtout des personnes qui sont des femmes, des personnes âgées, des enfants et des... des personnes vivant avec le handicap.

1470 On suggère que les programmes et services aient une... fassent ce qu'on appelle « *impact assessment* » par rapport à l'impact sur les droits des enfants, surtout le droit à un environnement sain et sécuritaire.

1475 L'autre chose que nous devons – nous aimerions peut-être passer la prochaine – une exigence de la coopération et la sécurité, exiger qu'il y ait tous les programmes de subvention pour l'itinérance comportent un volet obligatoire de créer un comité de coopération et de sécurité sur lequel tous les intervenants du quartier seront invités à siéger et à trouver des solutions.

1480 Nous suggérons aussi qu'en termes d'exigences d'un financement jusqu'à 15 % du budget soit consacré à la coopération et la sécurité avec la communauté locale. Et ces 15 %-là constitueraient une addition au budget total que l'organisme reçoit. Parce qu'il ne faut pas pénaliser financièrement, il faut ajouter 15 % au budget.

1485 En plus de ça, il faut s'assurer qu'il y a la participation adéquate des citoyens (inaudible) qui vont au-delà de vœux pieux qui vont d'ailleurs dans plusieurs documents, même de l'Office, on parle des principes d'objectifs vagues.

1490 Je voudrais juste souligner quelques suggestions et recommandations, c'est important. La collecte de données sur les personnes itinérantes qui sont victimes de violence ou qui sont des suspects ou des auteurs de violence. Il faut qu'on ait des données là-dessus afin de mesurer la portée et l'étendue même de ces problèmes reliés à la violence et le désordre.

Et il faut s'assurer que des... qu'il y a aussi des programmes de fond pour aider les organismes locaux qui donnent des services aux personnes itinérantes de développer, d'une part, des

1495

programmes de prévention de la violence, les associations des résidents de quartier devraient avoir la même chose. Et bien sûr, il y a aussi peut-être des programmes de prévention et d'assistance aux personnes qui sont victimes de violence.

1500

Je voudrais juste peut-être souligner et compléter la présentation avec la nécessité de développer une procédure d'évaluation d'impacts sur les commerces locaux lorsqu'on veut considérer l'installation des ressources dans des quartiers avec un certain niveau d'activité économique assez important.

1505

Et dernièrement, étant donné qu'on pense que les poursuites civiles – d'ailleurs déjà il y a un recours collectif, une autorisation collective, qui est en train d'être demandé qui sera entendu par la Cour supérieure – il faut considérer la possibilité d'octroyer à des organismes communautaires d'aide aux personnes itinérantes des moyens financiers pour qu'ils puissent s'acheter une police d'assurance de protection civile, de responsabilité civile. Parce qu'il est possible, et si ça continue tôt ou tard ces organismes-là risquent d'être poursuivis.

1510

So, that's why we want to... basically, on one hand, you can see we try to balance the rights of citizens and merchants, at the same time providing a more compassionate, realistic, inclusive, and equitable, if not accountable, way to address issue of cohabitation and homelessness in Montreal. Merci.

1515

LA PRÉSIDENTE :

1520

Merci à vous deux. Alors, évidemment, on va écouter un peu notre échange, mais je voulais quand même vous dire que nous avons entendu une association de résidents du Quartier chinois venue la semaine dernière, je crois, et qui nous a bien raconté l'impact de la ressource qui avait été établie à Guy-Fravel sur le... le Quartier chinois, les commerces, les individus, et qui avaient comme vous félicité la Rue des Femmes pour avoir bien géré cette... ce démarrage d'une ressource.

Vous parlez d'un volet « Coopération et sécurité » qui devrait être inclus dans chaque projet de démarrage. Moi, j'entends « coopération », « cohabitation »? Est-ce que c'est le sens que vous

1525 donnez à coopération? Et vous le chiffrez, contrairement à monsieur Hughes, 15 % de l'enveloppe.
Pouvez-vous nous parler de ça?

M. FO NIEMI :

1530 Bien, la coopération pourrait impliquer plus que la cohabitation.

LA PRÉSIDENTE :

O.K.

1535

M. FO NIEMI :

1540 Mais c'est la coopération à tous les niveaux de l'activité locale pour s'assurer qu'il n'y a pas de
dérapage, surtout pour la sécurité des gens vue par les citoyens et les commerçants, inclus aussi
les travailleurs et les visiteurs. Et dernièrement, toute la notion de coopération, de sécurité, devrait
créer une dynamique qui va au-delà de la cohabitation. On cohabite un peu de manière très
artificielle. Les gens disent que la coopération implique beaucoup plus d'imputabilité et aussi de, on
va dire, de pouvoir décisionnel des gens locaux dans la manière dont les mesures de sécurité et de
maintien de la qualité de vie locale sera déterminée.

1545

Monsieur Wong pourrait parler un peu de l'implication des commerçants. Parce que les
commerçants sont peut-être les plus, comme, perdants jusqu'à ce jour.

LA PRÉSIDENTE :

1550

O.K. Go ahead.

M. FO NIEMI :

1555 Chaque jour on l'entend, quelqu'un qui doit payer de ses poches pour ça. The question is :
who's paying for these costs and expenses created by vandalism?

LA PRÉSIDENTE :

O.K. Would you like to talk about this, the commercial aspect?

1560

M. BILL WONG:

Well, first of all, I think that Chinatown is a very old district, and since like that, all the authority is not paying too much attention, except the round table, they talk about this and that, but we're not going anywhere. Right now, what we need to do, the first priority is security, that's why Fo is involved with us, and we'll try to find a solution about that.

1565

I mean, you know, we... we're in a very strategic area, and what's gonna happen is that we have to make sure that this progress, this investment, and this is going back to the area. And I think that's at most important right now, that... I think the situation with the homeless, with the drug dealing is the first priority right now for our district.

1570

LA PRÉSIDENTE :

Would you like...

1575

Mme JUDY GOLD :

Yes. On the same subject, actually, I think you had mentioned... you recommended an impact assessment of commercial activity prior to sending up resource. Do you know if that's been done elsewhere or...

1580

M. FO NIEMI :

We believe that some... in some places in California, I think in Oakland, all these business improvement associations, here we call it the SDC, usually they do some sort of impact assessment when they deal with either people who are homeless or even transition program for people coming out of jails.

1585

Mme JUDY GOLD :

1590

Yes.

M. FO NIEMI :

1595

All right. So, it's all about security. But this willingness as an openness to do something together to build a fair inclusive city, people just want to have a say. Speaking about business impact assessment measures, we also make a recommendation that the City considers a business compensation fund for business, particularly for example businesses when they are affected by road repairs and the whole street is closed down, like downtown Ste-Catherine, there should be a business compensation fund for businesses that experience a drop in business, or big expenses because of the presence of certain elements of criminal activities associated with home... the homeless and people with drug addiction.

1600

Mme JUDY GOLD :

1605

I think what's also very telling by your presentation as well as the presentation of the Association des résidents du Quartier chinois, that in fact there has been no consultation or very little consultation of the residents, neither on any issue involving the homeless and neither on committees that have decisive powers. And I have a hypothetical question to ask you on that point: Regarding the resource – sorry, I have the language in French even though English is my first language I have trouble saying it in English -- regarding the resource that was... that was set up in Guy-Favreau, in the Y, that is, I understand, no longer exist, if I'm not mistaking. Had the community been consulted prior, do you think the resource would have seen the light of day?

1610

M. BILL WONG :

1615

Well, there's no... there was no consultation when they put the homeless shelter in the Guy-Favreau former YMCA's place. And I think the answer would be "no" from the community, you know. And the other thing is also that, you know, I live in that complex, so I can see the... I mean, the homelessness and, you know, we have empathy, too. I mean... But there's a couple of points where

1620

this is over the limit, I mean, in the last two years, and that's why we started this campaign with Fo, and there's got to be some... there's got to be some solution to all this, you know.

LA PRÉSIDENTE :

1625

No, we're... Go ahead.

M. FO NIEMI :

1630

Just to make clear. one thing I think it's so important to stress: People want to have a say, people want to be consulted. We believe that the people in Montreal are compassion... have compassion. They want... they realize the problems are getting out of hand, but they feel... they want to be part of the solution, and they want to be stopped taking as if they know nothing, they don't care, they don't... their needs don't matter. And that's why all these Tables de concertation sur l'itinérance, if you continue to leave out residents and merchants, it's doom for failure and the lawsuits will be coming.

1635

Mme JUDY GOLD :

1640

I just want to answer, Mr. Wong, that we're very well aware, and we understand very well that we're all faced with dilemma between legitimate rights of residents and a human tragedy in front of our eyes. So, we understood that very well from your presentation.

M. BILL WONG :

1645

Well, I appreciate that.

LA PRÉSIDENTE :

1650

O.K. Merci beaucoup à tous les deux. Et...

M. FO NIEMI :

1655 Merci, thank you.

LA PRÉSIDENTE :

1660 ... nous allons réfléchir à tout ça. Merci beaucoup.

M. FO NIEMI :

1665 Je voudrais souligner que nous avons la présence... nous sommes accompagnés aussi par monsieur Éric Faille qui est associé avec l'action collective pour Milton-Parc et les résidents d'(inaudible) ici dans la salle.

LA PRÉSIDENTE :

1670 D'accord. Merci beaucoup à vous deux. Alors, nous allons poursuivre dans quelques instants avec notre prochain intervenant.

M. ART CAMPBELL

1675 **Collectif québécois pour la prévention et l'itinérance**

LA PRÉSIDENTE :

1680 Je vous présente monsieur Art Campbell qui est le représentant du Collectif québécois pour la prévention de l'itinérance. Alors, c'est à vous, vous avez 10 minutes.

1685 **M. ART CAMPBELL :**

D'accord. Donc, merci beaucoup Madame la Présidente et Monsieur et Madame les Commissaires. Donc, le titre de notre mémoire c'est *La première étape pour améliorer la cohabitation sociale est de prévenir l'itinérance*.

1690

Donc, c'est clair que l'objectif de cette consultation c'est d'identifier des moyens d'améliorer la cohabitation sociale entre les personnes en situation d'itinérance et celles qui ne le sont pas. Il est évident également que la sécurité et le bien-être de tous les citoyens montréalais sont essentiels, mais nous devons aussi reconnaître que, malgré nos bonnes intentions, chercher simplement à ajuster l'ampleur des mesures pour apaiser les tensions de cohabitation sociale revient à poser un pansement sur une plaie ouverte : cela ralentira l'hémorragie, mais ne résoudra pas le problème en profondeur.

1695

Cela étant dit, bien que la lutte contre l'itinérance soit avant tout une responsabilité provinciale, la Ville de Montréal a les moyens d'agir concrètement. Elle peut non seulement réduire les tensions actuelles vis-à-vis la cohabitation, mais surtout, prévenir l'itinérance en protégeant ses citoyens les plus vulnérables. Et voici cinq recommandations pour y parvenir.

1700

Faciliter le développement de logements à but non lucratif. Par exemple, la Ville pourrait garantir – et, en passant, je vais vous transmettre ce document, j'aurais dû avoir fait au préalable, mais – par exemple, la Ville pourrait garantir, auprès des banques, les dettes contractées par les organismes pour des acquisitions immobilières. Drummondville le fait déjà avec son... avec succès via son office d'habitation, pourquoi pas Montréal? Dans le document que je vais vous transmettre, il y a une annexe qui explique ce modèle, ce programme.

1705

Soutenir et promouvoir le registre des loyers. Montréal est déjà financé... Montréal finance déjà l'initiative de Vivre en ville, il faut maintenir... il faut maintenant aller plus loin : encourager son adoption par l'Union des municipalités du Québec et plaider pour que le gouvernement le rende obligatoire dans toute la province. Ce registre permettrait aux locataires d'avoir une meilleure visibilité sur les loyers... les loyers pratiqués et réduirait la spéculation immobilière.

1710

1715

1720

En troisième, lancer une campagne de sensibilisation grand public. Aujourd'hui, on observe une fracture sociale croissante à Montréal, une gentrification, pression immobilière, compétition pour l'espace, ces dynamiques renforcent la désolidarisation entre les citoyens. Une campagne de communication axée sur la compréhension des traumatismes liés à l'itinérance et sur la valorisation du vivre-ensemble est essentielle.

1725

Mettre en place une banque de loyer inspirée du modèle de Toronto et d'autres grandes villes au Canada. Une aide financière ponctuelle peut faire toute la différence pour éviter une éviction. En Colombie-Britannique, un programme provincial de ce type a permis aux locataires d'économiser sur les frais occasionnés par les augmentations de loyer, les déménagements, le stockage et la perte de biens, tandis que le gouvernement a évité les dépenses publiques massives en santé et en services sociaux et en hébergement d'urgence. L'investissement dans une année, c'était 1,9 M. Le retour sur investissement était un estimé de 27,5 M pour 1 131 locataires qui ont évité l'éviction et ainsi pour l'état. Il y a également une annexe associée avec mon document qui explique en détail le programme. Montréal, et la province d'ailleurs, pourrait réaliser des économies similaires tout en préservant la stabilité résidentielle de milliers de personnes.

1730

1735

En dernier, déclarer l'état d'urgence en matière d'itinérance. Edmonton, Toronto, Ottawa, Hamilton, et cetera, l'ont fait. Cette déclaration symbolique permettrait à Montréal de rallier ses citoyens et de faire pression sur le gouvernement du Québec pour obtenir un financement d'urgence afin de mobiliser plus de ressources.

1740

En conclusion, l'itinérance ne touche pas seulement les personnes vivant dans la rue, elle menace aussi les familles qui vivent d'une paie à l'autre, les personnes âgées fragilisées par l'augmentation du coût de la vie, les jeunes sortant des centres jeunesse sans filet sécuritaire, pour en nommer quelques-uns. Personne n'est à l'abri d'un accident de vie, une perte d'emploi, une maladie, une hausse de loyer imprévue. Or, il coûte bien moins cher de prévenir l'itinérance que de la gérer une fois qu'elle est installée. Puis, on a entendu parler avec nos collègues tout à l'heure l'impact.

1745

La bonne nouvelle, c'est que les mentalités évoluent. De plus en plus de décideurs reconnaissent que la prévention est clé. C'est la mission de mon organisation, le Collectif québécois

1750

pour la prévention de l'itinérance, c'est de faire la prévention une priorité provinciale. Nous rassemblons des personnes ayant une expérience de l'itinérance, des chercheurs, des organismes communautaires et des acteurs publics. Ensemble, nous analysons les trajectoires menant à l'itinérance et nous codéveloppons des politiques et des réformes légales pour l'empêcher.

1755

Nous vous invitons à nous suivre sur cqpi.ca, à vous inscrire à notre infolettre et vous impliquer, nous avons des solutions. Ne laissons personne se retrouver à la rue, agissons maintenant avant que l'itinérance ne commence.

LA PRÉSIDENTE :

1760

Merci beaucoup, Monsieur Campbell. Je ne vous cacherai pas qu'on aurait adoré vous lire avant, mais on vous a déjà lu dans les pages de grands médias, donc on connaissait votre implication. Ce que je trouve intéressant de ce que vous avez apporté, c'est le fait que vous êtes allé glaner au Canada des expériences exemplaires de gouvernements qui ont mis de l'avant des solutions avec les budgets qui vont avec.

1765

Moi, j'aimerais beaucoup entendre parler encore plus de l'impact que pourrait avoir la banque de loyer pour éviter les évictions, comme à Toronto. C'est la première fois, là, que j'entends parler de ça.

1770

M. ART CAMPBELL :

1775

O.K. Mais en bref, une banque de loyer, ça peut être autant un prêt qu'un don, ça dépend le modèle. Et c'est quelqu'un – évidemment, il y a des variables et des paramètres à rencontrer – mais quand quelqu'un est dans une situation, pour peu importe la raison, qui manque un ou deux mois de loyer, peut-être il est entre emplois, mais la banque de loyer prête l'argent à la personne. La personne paie – mais actuellement, la banque de loyer paie directement, la plupart du temps, le propriétaire – donc la personne ne perd pas son logement, ne vit pas le traumatisme de l'itinérance et a une période de temps pour se stabiliser, que ça soit au niveau d'emploi ou de santé, et maintenir son loyer.

1780

Puis, la beauté avec cet exemple, c'est qu'il y a un retour sur investissement qui n'est pas toujours le cas avec des investissements *socials*, c'est plus difficile de calculer le coût de bénéfices, mais c'en est un cas que c'est beaucoup plus facile.

LA PRÉSIDENTE :

1785

À calculer, et c'est gagnant. Il nous reste deux petites minutes, avez-vous une question, chers collègues?

M. DENIS LECLERC :

1790

Oui. Bien, vous mettez beaucoup, beaucoup l'emphase sur la prévention, évidemment, c'est le cœur de votre action.

M. ART CAMPBELL :

1795

Oui.

M. DENIS LECLERC :

1800

Puis, au niveau du logement. Quand même, est-ce que votre... votre regroupement, votre collectif, a des positions pour... par rapport aux situations qui sont plus extrêmes, puis des fois ont des enjeux importants au niveau de la cohabitation sociale, les écarts de santé mentale ou les gens avec des problèmes de toxicomanie, et tout ça, qui sont des fois pas encore même prêts à pouvoir être autonomes pour un logement, là, puis...

1805

M. ART CAMPBELL :

1810

Nous, il y a plein d'acteurs, comme monsieur Hughes de tantôt, et d'autres acteurs qui travaillent sur le terrain et qui gèrent l'itinérance et la crise. Donc, il y a plein d'acteurs qui ont cette expérience autant dans le plaidoyer que les services. Donc, nous, notre travail est beaucoup plus en

amont pour éviter que les personnes se retrouvent en situation d'itinérance et le trauma et toutes les conséquences collatérales et socioéconomiques pour les individus et pour la société.

M. DENIS LECLERC :

1815

Je présumais, mais comme on dit, on n'avait pas lu les choses, fait que je voulais être certain, là, de...

M. ART CAMPBELL :

1820

Mais d'ailleurs, avant d'avoir ce poste, j'ai travaillé 12 ans responsable d'un service qui accompagnait les personnes en situation d'itinérance et les personnes judiciairisées. Donc, j'ai vu le... j'ai vu l'impact du système, donc mon intention et mon désir de travailler avec les acteurs pour réparer les enjeux structurels et systémiques pour éviter que des personnes se retrouvent en situation d'itinérance.

1825

LA PRÉSIDENTE :

Very short.

1830

Mme JUDY GOLD :

Very short. Ce n'est pas si *short* que ça, mais pouvez-vous élaborer sur votre recommandation que la Ville déclare...

1835

LA PRÉSIDENTE :

L'état d'urgence.

1840

Mme JUDY GOLD :

1845 ... l'état d'urgence sur l'itinérance? Qu'est-ce que ça implique? Et c'est symbolique, vous avez dit ce serait une déclaration symbolique.

M. ART CAMPBELL :

1850 Oui.

Mme JUDY GOLD :

1855 Et comment cette déclaration peut avancer la cause concrètement?

M. ART CAMPBELL :

1860 Oui. Et c'est... comme, selon ma lecture des autres villes, quand je parle de « symbolique », lorsqu'on déclare un état d'urgence, il n'y a pas un automatisme, il n'y a pas un mécanisme qui va dire que tout d'un coup la province va octroyer X millions de dollars à une ville. C'est plutôt symbolique dans le sens que c'est une déclaration que nous sommes dans une situation de crise, nous sommes... nous avons besoin d'un soutien financier pour acheter des ressources humaines et d'autres pour agir. Donc, c'est comme ça que les autres grandes villes ont utilisé cette déclaration comme un mécanisme symbolique pour rallier les citoyens et la société civile pour dire : « C'est assez, on a besoin d'aide. » Donc, c'est dans ce sens-là.

Mme JUDY GOLD :

1870 Merci.

LA PRÉSIDENTE :

Ça ne crée pas nécessairement un blocage des autres services de la ville parce qu'on a créé un... on a fait une déclaration de situation d'urgence?

1875 **M. ART CAMPBELL :**

Non.

1880 **LA PRÉSIDENTE :**

Parfait.

M. ART CAMPBELL :

1885 Ça ne fait pas... ça ne fait pas un blocage, puis c'est... puis c'est cadré selon... selon qu'est-ce qui fait du sens également pour la ville.

LA PRÉSIDENTE :

1890 Pour la ville.

M. ART CAMPBELL :

Donc, c'est d'une ville à une autre clairement c'est modulable.

1895 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci beaucoup, Monsieur Campbell, de votre passage...

1900 **M. ART CAMPBELL :**

Ça fait plaisir.

LA PRÉSIDENTE :

1905 ... devant nous.

M. ART CAMPBELL :

Merci beaucoup de votre écoute.

1910

M. DENIS LECLERC :

Merci.

1915

LA PRÉSIDENTE :

Alors, on va lire ça attentivement. Nous allons recevoir le responsable de l'Association des sociétés de développement commercial dans quelques instants.

1920

SÉBASTIEN RIDOIN

Association des sociétés de développement commercial de Montréal

1925

LA PRÉSIDENTE :

... directeur général de l'Association des sociétés de développement commercial de Montréal, monsieur Sébastien Ridoin. Bonjour.

1930

M. SÉBASTIEN RIDOIN :

Bonjour.

1935

LA PRÉSIDENTE :

Alors, vous avez 10 minutes pour nous parler de votre mémoire que nous avons lu déjà.

M. SÉBASTIEN RIDOIN :

1940

Parfait, merci. Je vous remercie tout d'abord de me donner la parole aujourd'hui pour aborder l'enjeu de l'itinérance et de la cohabitation sur les artères commerciales. Quelques éléments de contexte : l'Association des sociétés de développement commercial de Montréal, ASDCM, a pour mission de représenter d'une voix commune les intérêts du réseau des SDC de Montréal pour... afin de créer un environnement propice au développement commercial et à la prospérité durable des quartiers.

1945

Donc, on a eu déjà des passages de SDC précédemment, mais petit rappel tout de même, les SDC sont des OBNL rattachées à la Loi sur les états et villes. Elles sont créées sous l'impulsion des gens d'affaires des territoires qui décident de contribuer volontairement au dynamisme du quartier : développement commercial, développement culturel, social, projets en transition écologique, à des fins, justement, bien c'est ça, de dynamisme du quartier.

1950

Montréal compte 24 SDC à travers 12 arrondissements, donc on a des SDC qui sont districts et d'autres qui sont artérielles. L'ensemble du réseau, on parle de plus de 13 000 entreprises, donc des commerces et des entreprises (inaudible), et l'ensemble de ce réseau génère annuellement plus de 16 M\$ d'investissements privés grâce, justement, aux cotisations des SDC et puis au travail que génèrent les membres.

1955

Donc, en plus de participer à la promotion, à l'embellissement du quartier, au développement de projets d'impact, à la création d'événements porteurs pour les quartiers, les SDC sont désormais confrontées à l'enjeu de l'itinérance et essaient de faire face à travers la médiation, puis des projets de cohabitation. On sait que la cohabitation existe sur nos artères depuis toujours, les commerçants sont en première ligne pour faire face, justement, aux enjeux d'itinérance. Elles font du don alimentaire, elles permettent l'accès aux toilettes, admettons, des commerces, elles échangent, elles ont des discussions avec... avec les personnes en situation d'itinérance.

1960

1965

L'itinérance, on le sait, elle a plusieurs facettes, c'est une question complexe, et les SDC sont sensibles, en fait, à la crise humaine qui se déroule sur leur propre territoire. Toutefois, ces dernières années, avec l'inflation, la hausse des loyers ou encore l'émergence de nouvelles drogues, on voit

1970

1975

que les défis deviennent de plus en plus présents et c'est de plus en plus difficile pour les commerçants d'y faire face. On le voit, pour noter quelques éléments, des rassemblements sur rue ou devant les commerces, consommation en plein air, déjection ou seringues devant les commerces, insécurité perçue, donc des phénomènes qui fragilisent la vitalité des quartiers, puis parfois la quiétude, en fait, pour l'ensemble des usagers de l'artère commerciale.

1980

Cette situation touche de plus en plus nos artères et elle a des répercussions sur l'activité commerciale et sur le dynamisme. On le ressent sur divers territoires, on a eu des interventions, justement, de la SDC Montréal centre-ville, de la SDC Village. On a des enjeux sur la SDC Avenue Mont-Royal, dans le Quartier latin, la promenade Wellington, le Quartier... les quartiers du canal, donc des enjeux qui touchent plusieurs, en fait, territoires de SDC. Et les SDC reçoivent les plaintes des commerçants, donc elles sont elles aussi, en fait, à un certain point, en première ligne face à ces enjeux.

1985

Toutefois, une des forces des SDC c'est d'être proactives. Donc, les SDC qui sont touchées par ces enjeux-là vont essayer d'être actives et puis de chercher des solutions. Parmi les actions qui sont portées, on a la collaboration avec les brigades ÉMMIS et les organismes communautaires pour désamorcer les tensions et orienter les personnes vulnérables vers les bonnes ressources, participation aux tables de concertation locales pour ajuster les stratégies d'intervention, développement de trousse à outils – vous l'avez vu, la SDC Village a développé, justement, des... un petit carton, justement, pour aider les commerçants à savoir vers quelle ressource s'orienter – mise en place de brigades d'accueil, de médiation ou encore de propreté sur certains territoires, formation pour les équipes de SDC et les commerçants.

1990

1995

Je le mentionne comme actions, mais vous comprenez que ces actions, même si j'en fais une liste, toutes les SDC ne le font pas, c'est très, très éparés, on n'a pas de structure en tant que telle. Justement, les limites qu'on voit de notre réseau à absorber ces enjeux-là, bien, c'est qu'on a des équipes qui sont, en moyenne dans les SDC, constituées de trois personnes. Donc, souvent, bien, c'est quelqu'un qui est au service aux membres, quelqu'un qui est aux communications et la direction générale. Ces ressources-là n'ont pas de formation spécifique. Il y a quelques SDC qui ont... qui ont essayé d'aller chercher ces formations, mais elles manquent souvent d'outils pour faire face à l'enjeu, de ressources, de temps, et souvent, bien, elles se questionnent aussi sur leur légitimité en tant que

2000

2005

SDC à intervenir sur ces enjeux, leur mission étant avant tout de travailler au développement économique du territoire, à la promotion du quartier. Donc, c'est les limites qu'on peut voir dans les interventions des SDC.

2010

Pour la part, la SDCM est sensible aussi à l'enjeu, puis on agit en travaillant avec la Ville de Montréal, on intervient sur des comités. Je les ai mentionnés dans le mémoire : le Comité cohabitation et enjeux de judiciarisation, comité des partenaires régionaux ÉMMIS, Comité ad hoc sur les enjeux et les besoins des personnes qui n'accèdent pas à des hébergements permanents.

2015

Donc, c'est certain que notre collaboration, on est certain qu'on peut travailler à des solutions concrètes qui pourraient être déployées pour soutenir les commerçants, les artères commerciales, et puis, bien, c'est ça, chercher, justement, des solutions. Donc, on propose quelques recommandations.

2020

La première, soutenir et structurer les initiatives locales existantes. Il y a déjà des choses qui sont développées, qui ont été développées en projet pilote et qui maintenant s'étendent. Je parle évidemment des brigades ÉMMIS d'intervention. La Ville les a mises en place et elles offrent quand même une réponse aux enjeux de cohabitation avec une... des intervenants. C'est sûr qu'il y a de la marge à amélioration, mais c'est quand même des brigades qui sont bénéfiques pour les territoires. Et puis, elles leur permettent... en fait, l'important c'est de les renforcer pour qu'elles soient présentes de façon constante et qu'elles puissent être... créer le lien de confiance qui est nécessaire, justement, quand on est en échange avec les personnes qui sont en situation d'itinérance. Donc, d'investir vraiment dans ces... dans ces brigades.

2025

2030

Financer des projets favorisant la cohabitation harmonieuse, notamment les programmes de réinsertion sociale qui sont développés par des organismes communautaires, mais aussi par des SDC, on l'a vu avec la brigade des Alliés qui a été présentée par Gabrielle Rondy la semaine dernière. Donc, continuer à soutenir ces initiatives-là qui sont porteuses.

En deuxième recommandation, on souhaite voir l'amélioration et la... de la coordination entre les acteurs et clarifier les rôles. Dans le fond, créer des mécanismes de concertation entre les SDC, arrondissements, organismes communautaires, forces de l'ordre et, évidemment, les différents

2035 paliers de gouvernement afin d'optimiser l'orientation vers les bonnes ressources et coordonner les interventions afin qu'elles soient plus efficaces.

2040 On parle aussi de capter de la donnée pour mesurer le succès des efforts collectifs. Souvent, c'est difficile de parler de données quand on parle d'itinérance, on sait qu'il y a des enjeux qui l'entoure. Ceci étant dit, pour bien comprendre la réalité des territoires, ça nous prend de la donnée, notamment dans le cadre des brigades ÉMMIS, bien, savoir c'est quoi le nombre de plaintes qu'on reçoit, c'est quoi la qualité des interventions qui sont réalisées, est-ce qu'on est capable de voir des zones géographiques sur lesquelles on peut concentrer davantage d'efforts selon, justement, les différentes plaintes qui sont... qui sont formulées. Donc, le tout étant d'avoir des mesures qui vont être toujours plus efficaces et pertinentes. C'est ça.

2050 Ensuite, clarifier et soutenir et renforcer le rôle des travailleurs de rue. C'est sûr que du point de vue des commerçants, du point de vue même des SDC, si on n'est pas sur les comités de la Ville, on a du mal à comprendre l'ensemble des intervenants qui agissent. Ça nécessite de clarifier ces rôles pour que les personnes qui, comme je vous disais, qui sont aux premières loges puissent comprendre l'écosystème, puis savoir directement, concrètement, vers quelle ressource je dois... je dois me diriger.

2055 Et de la même façon, inversement, on souhaite aussi que les travailleurs de rue comprennent aussi la réalité des commerçants. Souvent, c'est des éléments qui manquent, mais il faudrait aussi être capable de comprendre l'ensemble des personnes qui interagissent sur la rue de façon à être sensible, en fait, à toutes les... à toutes les parties prenantes.

2060 Troisième recommandation, renforcer la sécurité et la propreté des artères commerciales, consolider les brigades – une minute, O.K. – renforcer les brigades de propreté et d'accueil, donc on a des SDC qui développent des brigades de propreté. Avoir une présence de forces de l'ordre toujours pour maintenir une présence adéquate de façon à prévenir, bien, les actes d'incivilité et les activités illicites sur les territoires, toujours dans une approche humaine et proportionnée.

2065 Favoriser la consultation et la sensibilisation des SDC, donc c'est notre dernière recommandation. Être capable d'avoir une répartition équilibrée des services sur l'ensemble du

2070 territoire de la Ville de Montréal. Avoir des études d'impact quand on va implanter des centres, des
refuges ou des centres d'injection, ça prend de la consultation en amont, laisser la possibilité aux
entreprises du territoire de comprendre la situation, d'exprimer leurs besoins et d'être capable d'y
répondre. Et on parle – je parle d'ouverture, mais ça peut être aussi pour la fermeture. On le voit, il
y a eu Les Jardins Gordon dans Verdun qui ont fermé, et encore une fois, il n'y avait pas de plan
pour la fermeture. Puis, où vont les personnes qui sont en situation d'itinérance? Elles se retrouvent
sur le bord du fleuve, sur l'artère commerciale. Donc, autant en amont qu'après, ça prend d'avoir,
justement, bien, une stratégie, en fait, des plans qui... dans lesquels l'ensemble des parties
2075 prenantes pourraient être impliquées et former, sensibiliser toujours les commerçants, des ateliers.
Et puis, les SDC, les équipes des SDC pour (inaudible) sur le territoire, d'être capable d'intervenir.
Donc, c'est ça.

2080 Si je peux me permettre une petite conclusion rapide. Bien, c'est ça, pour nous, la cohabitation
sur les artères n'est pas qu'un défi, c'est une opportunité aussi de bâtir une ville qui est plus humaine,
plus solidaire et résiliente. On peut devenir un modèle, on a des belles initiatives qui s'appuient aussi
sur des expériences à l'international, mais on a la capacité de structurer des solutions ensemble
avec l'ensemble des parties. La SDC réaffirme son engagement à être un partenaire actif et
constructif dans cette démarche, ensemble on peut trouver des solutions adaptées aux réalités de
2085 chaque quartier et offrir un avenir plus serein pour toutes les personnes qui vivent et travaillent et
circulent sur nos artères commerciales. Voilà. Je vous remercie.

LA PRÉSIDENTE :

2090 Merci beaucoup. Moi, j'ai noté, et je pense que mes camarades aussi, en lisant votre mémoire,
qu'il n'y avait pas de ton alarmiste, il y avait vraiment un ton : « Nous voulons continuer à faire
émerger des solutions. » Vous dites quelque part : « Il faut quand même une manière d'agir plus
concertée, plus déterminée, qui repose sur la capacité collective. » Vous avez presque répondu à
ma question : qui devrait prendre le leadership, mais je vais quand même vous la poser.

2095

M. SÉBASTIEN RIDOIN :

2100

Qui devrait prendre le leadership sur la concertation? Bien, c'est certain que la Ville l'initie déjà à un certain point à travers les différents comités de rassembler les différents acteurs. C'est sûr qu'on sait qu'on a les gens d'affaires, on a les organismes communautaires qui oeuvrent en continu et qui manquent, pour beaucoup, de ressources pour être capables de faire face aux défis. La solution, comme je le mentionnais, elle est collective, en fait, elle appartient à tout le monde. Les SDC ne peuvent pas se substituer aux différents paliers de gouvernement non plus, elles sont confrontées, elles cherchent de façon proactive des solutions, c'est notre... la façon dont on se présente « être porteurs de solutions ».

2105

2110

Ceci étant dit, c'est sûr que ça prend un leadership et puis quelqu'un qui a une vue d'ensemble sur l'écosystème, mais de créer plus de croisements sur les comités auxquels on participe. On a beaucoup d'intervenants, d'organismes communautaires, très peu d'autres acteurs économiques autour de la table non plus. Ça prend... c'est un enjeu qui est transversal et puis qui prend, effectivement, de le travailler de façon plus collégiale.

2115

LA PRÉSIDENTE :

O.K. Multisectoriels davantage?

2120

M. SÉBASTIEN RIDOIN :

Exactement. Exactement.

LA PRÉSIDENTE :

2125

Et vous n'avez pas peur de ça? Si le leadership est bon, ça peut faire avancer la...

M. SÉBASTIEN RIDOIN :

2130

Exactement.

LA PRÉSIDENTE :

O.K. Judy?

2135

Mme JUDY GOLD :

Oui. Vous suggérez qu'une étude d'impact soit réalisée avant l'implantation d'une ressource ou un site de consommation supervisée. Vous étiez dans la salle, monsieur Fo Niemi du CRARR, monsieur Wong, il y a quelques minutes ont fait... ils ont fait les mêmes recommandations. Quel serait le but d'une étude d'impact avant l'implantation d'une ressource? Est-ce que ça serait pour préparer les commerçants ou est-ce que ce sera pour décider oui ou non... oui ou non si une ressource devrait être implantée dans le secteur dépendant sur l'impact sur l'activité commerciale?

2140

2145

M. SÉBASTIEN RIDOIN :

Bon. C'est certain...

2150

Mme JUDY GOLD :

Ou les deux. Ou tout ça.

2155

M. SÉBASTIEN RIDOIN :

À un certain point, c'est sûr que ça pourrait être les deux, mais c'est sûr que si on veut accompagner les commerçants dans cette démarche – et puis Gabrielle Rondy le mentionnait aussi la semaine dernière, il y a un projet qui est arrivé sur le territoire, et puis ils n'avaient pas été consulté – ça prend effectivement de la consultation, et puis ça prend de démontrer qu'on a fait le travail en amont avant d'approcher les commerçants avec des nouveaux projets. Ces études d'impact là, ce serait intéressant de voir les projets qui s'implantent, d'être capable d'avoir... de raccrocher peut-être des chaires de recherche, d'étudier comment... comment l'implantation d'un refuge ou d'un centre d'injection réagit avec l'écosystème.

2160

2165 Et puis, moi, c'est sûr que je parle des commerces, mais ça pourrait être aussi pour les... du
point de vue des résidents, mais du point de vue des commerces c'est sûr que c'est pour voir
comment on peut atténuer les impacts, et puis bien comprendre, effectivement, la réaction, et puis
partager les bonnes pratiques aussi. Il y a des choses qui se font quand on a des refuges qui
s'implantent : qu'est-ce qui fonctionne, qu'est-ce qui ne fonctionne pas, et comment on va apporter
une solution aux enjeux? Donc, c'est sûr que c'est un travail de recherche documentaire de compiler
ce qui se passe actuellement sur les territoires qui... où on a de l'implantation de centres... bien, de
2170 refuges ou de centres d'injection.

LA PRÉSIDENTE :

2175 Mais à vous entendre, ce n'est pas une barrière à mettre de l'avant pour empêcher
l'implantation de ressources alors qu'on est en... on est face à une ville qui veut disséminer sur son
territoire plus de services pour répondre à la crise à laquelle on fait face.

M. SÉBASTIEN RIDOIN :

2180 Bien sûr. Puis, cette recommandation-là, c'est sûr qu'elle peut avoir une certaine forme de
contradiction avec l'urgence qu'on vit aussi à devoir héberger, justement, des populations qui sont
vulnérables. Ceci étant dit, c'est sûr qu'on a la possibilité de documenter ce qui se passe, et puis
d'être capable... c'est sûr que ce n'est pas... on ne limitera pas, probablement pas à travers ces
études-là, mais ça nous permettrait de comprendre, et puis, effectivement, faire plus de ponts, d'avoir
2185 beaucoup plus d'informations, une meilleure compréhension de ce qui se passe sur le... sur le
territoire, et puis d'avoir un bon partage, en fait, pour des futurs projets.

LA PRÉSIDENTE :

2190 Un meilleur portrait, quoi.

M. SÉBASTIEN RIDOIN :

Exactement, exactement.

2195 **LA PRÉSIDENTE :**

Denis.

2200 **M. DENIS LECLERC :**

Oui, merci. J'ai quelques éléments, mais je trouvais intéressant, là, vous... vous avez soulevé le fait que beaucoup de tables de concertation ont impliqué plusieurs acteurs, puis pas toujours les commerçants, puis je trouve ça intéressant que vous mettiez ça de l'avant.

2205 Maintenant, vous recommandez une répartition équilibrée des services sur l'ensemble du territoire. Or, vous savez que c'est un des enjeux, c'est celui des fois quand on arrive dans des quartiers qui a moins de services et il y a des réactions, souvent des résidents qui disent : « Bien là, on ne veut pas les avoir près de nous parce qu'on pense que ce n'est pas la place » ou toutes sortes de raisons. Mais quelle est, d'après vous, la réaction des commerçants? Est-ce que les commerçants peuvent en venir à dire, supposons : « Bien là, on va faire déplacer des itinérants dans notre quartier » alors qu'il n'y en a pas? Puisque vous avez une position qui se comprend très bien pour les commerçants du centre-ville, mais les commerçants en périphérie que vous représentez également, est-ce qu'il y a eu des discussions sur ça? Une certaine... vous dites « une répartition équitable », est-ce que c'est la même perception pour l'ensemble de vos membres?

2215

M. SÉBASTIEN RIDOIN :

Effectivement, oui, c'est important d'avoir cette répartition qui est équilibrée sur le territoire, on ne veut pas abandonner un territoire, justement, à des personnes qui sont en situation de vulnérabilité, il faut être capable d'équilibrer les services sur... à l'échelle de la Ville de Montréal. Et, évidemment, cette recommandation va de pair avec tout le travail de sensibilisation, d'accompagnement, d'avoir des ressources et du financement. Elle peut isoler. C'est sûr que si on ne vient pas accompagner, justement, cette répartition avec des services et du soutien, probablement qu'effectivement le rejet va être la première solution... la première réponse.

2225

2230 Mais si on est capable, effectivement, de démontrer qu'on a des études qui partagent des bonnes pratiques, qu'on est capable – et de l'information – qu'on est capable d'avoir l'accompagnement, du financement, peut-être des projets de réinsertion, une armature en arrière, c'est sûr que ça va être beaucoup plus facile de venir réduire les impacts de l'implantation de refuges sur des territoires proches d'artères commerciales.

M. DENIS LECLERC :

2235 Merci. Si vous me permettez...

LA PRÉSIDENTE :

Oui.

2240 **M. DENIS LECLERC :**

2245 ... une autre question. Ariane le soulevait que votre mémoire est, justement, proactif et pas... et pas alarmiste. Puis, je trouve bien... très intéressant l'idée, on en a déjà parlé encore, mais j'aimerais avoir votre avis également, la mise en place des brigades d'accueil et de médiation. Puis, on dit souvent, puis on en a parlé avec la bibliothèque, souvent on dit : « Bon, bien, c'est la Ville ou c'est le ministère. » Mais là, on a un autre acteur qui peut avoir un impact, notamment économique, qui peut contribuer à mettre des ressources qui travaillent en collaboration. Est-ce que vous pensez qu'il y a quelque chose qui peut se développer, qui peut être... pour, dans le fond, j'aurais... contribuer à l'ensemble des services, puis que ce n'est pas toujours les mêmes sources qui sont d'abord responsables, mais d'autres peuvent y contribuer, notamment les SDC?

M. SÉBASTIEN RIDOIN :

2255 Oui, mais c'est ça. Le rôle des SDC dans l'enjeu, bien, c'est sûr que, comme je vous disais, les SDC n'attendent pas nécessairement pour... pour s'impliquer, elles développent ces services-là. Ceci étant dit, c'est sûr que leur rôle, leur mission – je vous mentionnais qu'il y avait un questionnement, est-ce que c'est vraiment aux SDC de mener ces actions-là? Les SDC, elles

2260 peuvent remonter l'information, elles peuvent intervenir sur des tables de concertation, elles peuvent déployer des projets ou être facilitatrices sur leur territoire, il y en a qui vont offrir ces services-là. Ceci étant dit, on ne peut pas... toutes les SDC n'auront pas les ressources pour déployer ça, ça doit venir avec de l'accompagnement des ressources.

2265 Et puis nous, en tant que SDC, bien, on se positionne aussi, on envisage possiblement d'avoir quelque chose de mutualisé dans notre réseau, de développer des ressources, des trousseaux à outils et être capables de faire de l'accompagnement, peut-être d'avoir des campagnes de sensibilisation auprès des commerçants. La SDC, on sent qu'on peut pousser dans cette direction, mais c'est sûr que la charge des SDC qui gèrent aussi la propreté de leur territoire, l'embellissement, les événements, c'est beaucoup d'actions, puis toutes n'auraient pas la capacité de, nécessairement, de soutenir cet enjeu. Et puis, est-ce que ça rentre dans leur mission? C'est toute la question encore une fois.

2270 **LA PRÉSIDENTE :**

Oui, et on a compris jusqu'à quel point vous étiez des microéquipes, finalement.

2275 **M. SÉBASTIEN RIDOIN :**

Exactement.

2280 **LA PRÉSIDENTE :**

Oui. C'est malheureusement tout le temps qu'on a, Monsieur Ridoin. Merci beaucoup de votre...

2285 **M. SÉBASTIEN RIDOIN :**

Je vous remercie.

2290 **LA PRÉSIDENTE :**

... passage devant nous. Et...

2295 **M. DENIS LECLERC :**

Merci.

LA PRÉSIDENTE :

2300 ... nous allons accueillir notre dernière intervenante dans quelques minutes.

LESLIE CHALAL

2305 **Travail de rue action communautaire**

LA PRÉSIDENTE :

2310 Alors, notre dernière invitée pour cette séance d'opinion est Leslie Chalal de Travail de rue action communautaire, mieux connu sous le nom de TRAC. Bonjour.

Mme LESLIE CHALAL :

2315 Oui, bonsoir. Merci de l'accueil. En fait, le mémoire que je vous ai déposé, c'est un mémoire collectif qui a été conçu dans le Sud-Ouest, donc je ne veux pas prendre le – pas le « mérite », là – en tout cas, ça a été écrit à plusieurs mains avec divers acteurs de Pointe-Saint-Charles, Saint-Henri, Verdun. Puis ça rejoint un peu nos revendications ou nos constats collectifs. Je vais peut-être pouvoir appuyer plus sur certains aspects qui nous touchent davantage, mais si vous avez des questions

2320 j'essaierai d'y répondre au meilleur de mes connaissances.

2325

Je suis avec vous aujourd'hui... je suis intervenante depuis 16 ans en itinérance toxicomanie. Puis, en ce moment, on a des inquiétudes ou des constats sur le terrain, en fait, qui sont inédits. Notre travail, dans les dernières années, a vraiment pris une tournure que je n'aurais jamais imaginée, en fait. Moi, je fais partie de l'équipe qui s'appelle le TRAC, donc Travail de rue action communautaire. On déploie du travail de rue dans le Sud-Ouest-Verdun depuis 87, donc quand même depuis longtemps.

2330

Puis, j'ai... j'étais travailleuse de rue il y a 15 ans dans le Sud-Ouest, puis vraiment il y avait beaucoup de... bien évidemment de difficultés d'itinérance, de situations, mais il y avait aussi un filet social ou des entre-deux fort imparfaits, mais qui pouvaient nous aider ou... Bref, on avait des choses vers lesquelles réaffilier les gens.

2335

16 ans plus tard, là, je suis à la coordination, je soutiens une équipe, puis les situations actuelles nous laissent sans voix, sans mots, en fait, on a envie de faire notre travail comme à l'habitude, mais l'ampleur de la situation est inégalée. Puis, les besoins sont plus criants que jamais, puis les ressources sont inexistantes. Donc, elles étaient déjà imparfaites il y a des années, mais là, en ce moment, il n'y a plus rien.

2340

Donc, j'arrive avec quelques observations, puis mes recommandations les plus criantes, mettons, au niveau du TRAC. Dans le mémoire, vous allez avoir le volet des campements. J'ai conscience que les campements, c'est un enjeu, que ce n'est pas évident, que ça génère beaucoup de choses. T'sais, je n'idéalise pas ce que c'est habiter à côté d'un campement. Mais notre réalité, c'est qu'on a des gens en ce moment en plein hiver au Québec qui survivent dans des tentes, puis qui se font pousser, démanteler. Puis, même quand on essaie de créer un lien ou de faire quelque chose, la façon de faire actuelle fait qu'on est constamment en rupture avec des gens avec lesquels on essaie de réaffilier. On va aller faire une carte RAMQ, la personne disparaît, on la recherche.

2345

2350

Puis, ce qui se passe actuellement, c'est que les gens... cette cohabitation-là, elle est très tendue, je le comprends sans... sans problème, mais c'est quand même une citoyenneté à deux vitesses où les personnes les plus vulnérables se font chasser de dehors. Donc là, j'avoue que je ne sais plus où est-ce qu'on va aller, je ne sais plus où on va trouver les gens. Puis, la solution fort imparfaite qu'on a trouvée en ce moment, c'est qu'on est rendu à distribuer du matériel de survie,

2355

des tentes, des *sleeping bags*, parce qu'il n'y a nulle part où aller, en fait. Il n'y a plus rien à offrir, donc on survit à la minute, à la journée. J'ai conscience que la question de la cohabitation sociale, ce n'est pas évident, mais on n'a pas les reins assez solides pour adresser ça. Pas, en tout cas, dans l'ampleur que c'est en ce moment. Donc, je... on constate.

2360

L'autre enjeu qu'on a avec les personnes en campement, puis notre demande de moratoire, c'est vraiment la dangerosité au niveau de la survie, en fait. Il y a une crise des opioïdes aussi à Montréal, puis souvent on va parler de surdose, mais on ne parle pas de contamination. Il y a plein de gens des fois qui vont fumer pensant que c'est du crack ou je ne sais pas quoi, puis il peut y avoir du fentanyl, du quart fentanyl, puis il suffit d'un... d'une poussière, en fait, pour pouvoir possiblement avoir une surdose, qui est donc accidentelle.

2365

Quand on est en logement, on peut avoir des gens qui nous voient, on peut avoir... on peut survivre. Quand on est en campement, on est isolé, on est invisible, donc on a perdu des contacts, en fait, dans la rue qui sont morts derrière des métros ou dans des tentes. C'est d'une tristesse sans nom. Puis, il n'y a pas si longtemps – il y a toujours eu de la consommation, il y a toujours eu de la pauvreté – mais il y avait quand même quelque chose, des dernières barrières, en fait, où on pouvait être au moins au chaud, au moins à domicile, au moins avec des gens. Là, vraiment, la situation actuelle nous inquiète plus, plus.

2370

2375

L'accès à l'eau, l'accès aux toilettes. T'sais, la non-réponse face à la situation actuelle, elle accentue encore plus les insatisfactions, en fait, même des citoyens logés. Parce que, bien sûr, les gens défèquent, les gens vont voler pour survivre, mais parce que rien n'est proposé. Puis, j'ai conscience que c'est complexe, t'sais, j'amène ça, mais nous vraiment, on demande à ce qu'il y ait quelque chose de clair de la Ville, un moratoire sur les démantèlements parce que ça nous semble inhumain, contre-productif. Puis, je n'ai pas de solution miracle, personne ne l'a, mais vraiment ça, pour nous, ça doit cesser. Dans un contexte où on a l'hiver, où on a des gens qui peuvent faire des surdoses, où l'eau gèle en plein hiver, donc c'est notre première recommandation.

2380

2385

La deuxième recommandation sur laquelle j'ai envie d'apporter votre attention, c'est que les services qui ont été développés un peu dans l'urgence de notre constat des dernières années, ça va toujours être des services de référencement ou d'écoute des personnes, des citoyens ou des

commerçants insatisfaits. Puis, bien que je comprenne qu'il y a un besoin d'entendre, d'écouter, puis d'être là, ça reste qu'on ne développe pas de services pour les personnes itinérantes, il y a toujours... il y a peu de choses qui ont été développées pour aller quelque part, de haltes-chaleur, de refuges.

2390 Donc, ce n'est pas que je m'oppose à la création de brigades ou de gens qui vont sillonner le métro, mais pour moi, avec mon... mon angle à moi, là, bien sûr j'ai un préjugé favorable envers les populations itinérantes et vulnérables, mais c'est quand même que c'est toujours une espèce de *Band-Aid* pour un peu calmer l'opinion publique, mais si ça continue comme ça, de toute façon, ça va juste aller en s'accroissant. Puis, cette situation-là, elle concerne tout le monde, donc il faut développer des nouveaux services.

2395 Puis, il y avait quelqu'un qui parlait en amont des choses pour prévenir, bien évidemment qu'il y a un travail en amont au niveau de l'aide sociale, au niveau du logement, tout ça. Mais j'apporte juste votre attention sur le fait qu'il faut des solutions pour les personnes itinérantes, puis je comprends que la cohabitation c'est complexe, puis je pense qu'il y a moyen de développer des choses ensemble, de s'améliorer, de communiquer davantage, mais il y a quand même, pour moi, une différence entre soutenir des gens dans les quartiers, peut-être des commerçants qui vont vivre des choses, puis demander la permission pour des services de survie pour les gens qui... pour qui c'est une question de vie ou de mort.

2400 Puis, c'est ça où je trouve que ce qui me trouble dans le débat actuel, c'est que c'est quand même encore une fois les gens qui vont avoir le plus la parole au niveau du débat, bien, c'est les personnes logées, c'est les personnes... ou même qui travaillent comme moi en ce moment, qui ont dormi, qui ont mangé, qui peuvent venir vous parler. Mais on n'entend... on va moins entendre la personne, la voix des personnes vulnérables. Puis, on a vraiment essayé de trouver des témoignages ou de les inclure dans... dans nos écrits, puis ce n'était pas possible, tout le monde était en survie, c'était très compliqué d'avoir leur participation, ça fait que j'essaie de vous l'amener par le biais de mes ajouts à notre... à notre mémoire de quartier. Donc, c'était pas mal ça.

2405

2410

2415 **LA PRÉSIDENTE :**

Oui?

Mme LESLIE CHALAL :

2420 Oui.

LA PRÉSIDENTE :

2425 Je pensais que vous étiez sur une...

Mme LESLIE CHALAL :

Non.

2430 **LA PRÉSIDENTE :**

... lancée. J'attendais le prochain point.

Mme LESLIE CHALAL :

2435 Non, je vous ai dit mes points principaux...

LA PRÉSIDENTE :

2440 C'est très clair.

Mme LESLIE CHALAL :

2445 ... mais je suis prête à répondre à vos questionnements.

LA PRÉSIDENTE :

Bien, merci beaucoup. On l'avait lu sans trop se rendre compte que c'était peut-être plus collectif. On l'avait identifié plus à votre organisme. Alors, merci de la... de la précision. Vous avez

2450 raison que c'est difficile d'aller chercher la... les observations des principaux intéressés, principales
intéressées. On a fait beaucoup, beaucoup d'efforts à l'OCPM et on est assez contents, même si ça
reste 40, 50, 60 personnes à qui on aura parlé.

Mme LESLIE CHALAL :

2455
Quand même.

LA PRÉSIDENTE :

2460 C'est quand même ça.

Mme LESLIE CHALAL :

Oui, oui.

2465
LA PRÉSIDENTE :

Et on a vraiment écouté, et très souvent, la qualité de l'analyse de la situation était vraiment
renversante. Vraiment, ça nous a bouleversés pour tout vous dire. Questions, mes chers collègues?

2470
M. DENIS LECLERC :

Oui. Vous avez apporté... bien expliqué à la fin, là, d'autant plus, là, les enjeux, là – pardon –
au niveau de la cohabitation, à savoir est-ce que la cohabitation, puis c'est vrai qu'à certains
2475 moments on peut la voir sous l'angle du regard des logés qui... qui sont exacerbés, mais est-ce que
malgré tout il ne peut pas y avoir une réflexion qui, justement, si on fait un deuxième niveau, les
enjeux de cohabitation peuvent avoir des impacts négatifs pour les personnes en situation
d'itinérance.

2480 Je pense entre autres si on n'est pas attentifs à ces enjeux-là, bien, des fois il y a des
ressources qui n'arrivent pas à ouvrir carrément, donc qui ne répondent pas aux besoins ou qui leur

2485 extension de service est menacée, et tout ça. Donc, est-ce qu'on peut quand même voir que le souci de la cohabitation n'est pas que la réponse aux personnes logées, mais qui peut aussi... on peut aussi le regarder pour améliorer la situation des personnes en situation d'itinérance en regardant quand même cette dimension-là, qui n'est pas la seule à regarder, on va en convenir, là?

Mme LESLIE CHALAL :

2490 Oui, je pense qu'au final, si on travaille ça, ça fait que l'accueil est plus favorable aux personnes vulnérables. Si on sensibilise les gens logés ou les commerçants, tout ça est utile pour tout le monde. Fait que oui, je vois... c'était quelque chose que je ne comprenais pas, même il y a juste un an, puis maintenant à force de voir les tensions, je suis comme : « Non, moi, j'ai quelque chose à travailler de mon côté pour... » Ne serait-ce que pour les personnes avec lesquelles je travaille aient un meilleur accueil. Donc, t'sais, il y a des choses, oui, qu'on... qu'on doit faire, qu'on peut faire qui vont
2495 faciliter le vivre-ensemble. Oui. Je n'ai pas répondu, hein? Ce n'est pas tout à fait ça la question?

M. DENIS LECLERC :

2500 Non, non, non.

LA PRÉSIDENTE :

Vous avez très bien répondu.

2505 **Mme LESLIE CHALAL :**

O.K.

M. DENIS LECLERC :

2510 Vous avez très bien répondu. Dans le fond, c'est...

LA PRÉSIDENTE :

2515

Très clair.

M. DENIS LECLERC :

2520

... c'est pour nous, évidemment, notre mandat d'essayer d'améliorer ces éléments-là, puis de regarder les deux perspectives. Mais c'est que j'étais... j'avoue que j'étais... j'ai remarqué qu'il y avait une écriture assez critique sur la notion de cohabitation. Même quand on dit que vous considérez que les organismes communautaires n'ont pas à participer aux structures de cohabitation, je me disais : « Oups, là, on va... » Tout le monde nous dit : « Il faut se parler, il faut... »,

2525

puis... Donc là, entre autres, j'avoue que j'ai été étonné, là, de cette position-là assez... assez à l'extrême.

Mme LESLIE CHALAL :

2530

Bien, je pense que ça a été très lourd les dernières années, t'sais, puis je pense à mes collègues de Benoît Labre, mettons, qui ont été sous le *spotlight*, puis, alors qu'ils essaient de rendre un service essentiel à la population. Donc, ils doivent gérer ça en parallèle, c'est très dur à concilier quand tu es un organisme communautaire ou un groupe qui a un travail fixe.

2535

Puis, je pense que peut-être le ton du document, puis la fatigue. C'est drôle parce qu'aujourd'hui je suis arrivée, puis il y avait beaucoup de références à Guy-Favreau. Moi, j'ai eu l'après Guy-Favreau. Quand Guy-Favreau a fermé, ils sont venus à Verdun, ça s'est appelé le CHU Gordon l'année où a ça été. Puis, je pense qu'ils ont vraiment appris de la première expérience, donc il y a eu vraiment une grosse attention qui a été mis à parler, la cohabitation, des espaces avec les élus puis les citoyens, fait qu'il y a eu des groupes voisins... de voisinage, là, je ne me rappelle plus comment ça s'appelait.

2540

LA PRÉSIDENTE :

2545

Comité de voisins.

Mme LESLIE CHALAL :

2550 Comité de voisins, exact, pour le bon voisinage. Puis, ils ont vraiment mis... chapeau. Puis, moi, j'ai vécu une année magnifique avec le CHU Gordon, ça a été un partenariat tellement important, on a pu référer les gens en urgence, nous, le SPVM, plein d'acteurs. Il y a eu des places où dormir, ça a été une ressource précieuse dans le Sud-Ouest où il y a très peu de ressources pour les personnes en situation d'itinérance, sauf Old Brewery Mission, puis la Maison Benoît Labre, en termes de logement.

2555 Puis, à la fin de l'année, malheureusement, on n'a jamais pu les garder dans le Sud-Ouest, malgré tout ce travail-là, malgré la concertation, malgré les efforts, malgré la sensibilisation, il y avait comme cette incapacité à – malgré la crise actuelle – à trouver un logement, puis on était très, très tristes, du point de vue communautaire, là. Puis, ils ont essayé de s'implanter dans le nord de la Ville, il me semble c'était Ahunstic, puis ça n'a pas marché, puis j'ai trouvé ça tellement déchirant en pleine
2560 crise du logement. Je trouvais que c'était un organisme qui avait fait ses preuves, qui avait parlé, puis, bon, je ne veux pas... je ne veux pas creuser la question de ce qui s'est passé à Ahunstic, mais je me suis demandé un moment donné qui décidait de quoi? Puis, t'sais, à quel point on doit communiquer avec qui? T'sais, je trouve que le... oui, il y a quelque chose de lourd en ce moment, mais je n'ai pas la solution.

2565 Donc, oui, je pense qu'il faut collaborer, moi, ça a teinté ma pratique actuelle, on veut faire des blitz de récupération de matériel à côté de notre site où on donne du matériel d'injection, d'inhalation, parce qu'on veut montrer qu'on est de bonne foi, je veux que les usagers du site soient vus sous un angle aussi, qu'ils participent à la vie citoyenne, que... qu'ils ramassent. On ne veut pas que des
2570 enfants tombent là-dessus. T'sais, on veut travailler, mais ça reste que malgré toutes ces étapes-là, il y a quand même une espèce de lourdeur à être là-dedans. Fait que je pense que c'est peut-être ça le ton de l'écrit.

M. DENIS LECLERC :

2575 C'est ça. Merci.

LA PRÉSIDENTE :

2580 Je vais vous encourager à aller sur le site de l'OCPM parce que les... le comité qui a travaillé
à réimplanter cette ressource-là a déposé un mémoire très éclairant sur les bonnes pratiques en
cohabitation, très simple, très sobre. Et vraiment, ce que j'ai trouvé peut-être le plus émouvant, c'est
qu'ils nous ont dit : « On a tellement appris de cette situation qu'on a gérée dans l'urgence – ce qu'il
ne faut pas faire – mais notre détermination à travailler à implanter une autre ressource est là et on
2585 pense qu'on serait encore des meilleurs alliés. » C'était vraiment... c'était vraiment très intéressant
d'entendre ce *debriefing*...

Mme LESLIE CHALAL :

2590 Oui.

LA PRÉSIDENTE :

2595 ... de quelque chose qui finalement avait avorté, t'sais. Judy?

Mme JUDY GOLD :

2600 Oui. J'ai deux questions, je vais aller très vite. ÉMMIS, peut-elle être considérée comme un
complément au travail effectué par les travailleurs de rue?

Mme LESLIE CHALAL :

Non.

2605 **Mme JUDY GOLD :**

Pourquoi?

2610 **Mme LESLIE CHALAL :**

Pour moi, non.

2615 **Mme JUDY GOLD :**

Pourquoi?

Mme LESLIE CHALAL :

2620 Parce que... Je ne dis qu'il n'y a pas d'intérêt ou...

Mme JUDY GOLD :

Oui.

2625

Mme LESLIE CHALAL :

2630 Je pense que moi, pour moi, l'intérêt principal que je voie au niveau d'ÉMMIS, c'est que les citoyens ont besoin d'appeler quelque part, de ventiler. Des fois, juste ce processus-là de pouvoir parler à quelqu'un, puis de pouvoir un peu se faire rassurer, écouter, bien, ÉMMIS le fait et le fait bien. Ça fait que je pense que dans cette espèce de...

LA PRÉSIDENTE :

2635 Écosystème?

Mme LESLIE CHALAL :

2640 Oui, écosystème, ça, ça a sa place. Mais en termes d'intervention, pour moi – et je ne veux pas personnaliser le truc.

Mme JUDY GOLD :

Non.

2645

Mme LESLIE CHALAL :

Bien sûr qu'il y a des intervenants formidables, des coordinateurs... Je les apprécie humainement.

2650

Mme JUDY GOLD :

Oui, oui, oui.

2655

Mme LESLIE CHALAL :

Donc, ce n'est pas de ça dont il est question, mais pour moi, rajouter des gens dans l'espace public... Il y a même quelquefois des usagers qui ne veulent plus nous parler parce qu'on est la cinquième personne à passer avec rien à proposer de toute façon. Bien, de mon point de vue, en termes de défenderesse, là, au niveau du travail de rue, pour moi c'est stérile cette partie-là. T'sais, de penser que ça va régler quelque chose, alors qu'ils vont être déployés partout à Montréal, ce n'est jamais la même équipe qui va pouvoir faire un suivi. Ils essaient de nous référer des gens parce que qu'est-ce que... qu'est-ce qu'ils peuvent faire? Ils ne les reverront pas, ils repartent, ils s'en vont, il n'y a pas de long terme.

2660

2665

Donc, à moins peut-être des crises, je pense qu'après ça s'il y a une crise, j'aime mieux que ce soit un intervenant, quelqu'un d'ÉMMIS ou d'une équipe mixte qui puisse accueillir la crise, peut-être la désamorcer, peut-être accompagner à l'hôpital. Donc ça, bien évidemment j'ai... je conçois. Mais tout le reste, c'est dur quand tu n'es pas dans un quartier. Nous, on va être attiré à un quartier, donc on connaît les ressources du quartier, on va être représentés aux mêmes places, donc s'il y a quelqu'un au métro – des fois ça va prendre un an avant de connaître vraiment quelqu'un, puis de l'accompagner à l'hôpital, puis de le visiter. Donc, on a besoin de ce temps, puis de personnaliser quelque chose si on veut travailler dans le long terme, puis dans une réaffiliation.

2670

2675

Donc, oui pour l'aspect peut-être ligne d'appel pour la ventilation citoyenne, je pense que ça a une utilité. Peut-être pour des crises aussi *on the spot*, certainement. Mais c'est la limite du modèle, puis on dirait que c'est le modèle qui est le plus vu en ce moment parce qu'il y a quelque chose un peu direct, là, on a l'impression que quelque chose va se passer, mais... mais quoi?

Mme JUDY GOLD :

2680

Oui, je comprends. J'ai une autre question sur un autre sujet, on va aller très vite. Vous mentionnez, vous écrivez dans le mémoire que vous faites face à des coupures budgétaires malgré les besoins croissants des personnes et la complexité croissante de l'enjeu. Quel bailleur de fonds réduit votre financement? Est-ce que c'est la Ville, c'est le gouvernement du Québec ou...

2685

Mme LESLIE CHALAL :

Ce n'est pas moi aux finances, mais je sais que Centraide, il y a eu des grosses coupures dans le Sud-Ouest dont dans mon organisme, on a un poste qui a dû être coupé. Parce qu'on doit réviser nos choses, donc on a dû réduire nos effectifs. Et la santé publique... au niveau de la santé publique, il y a eu des enjeux aussi de coupures.

2690

Mme JUDY GOLD :

Merci.

2695

LA PRÉSIDENTE :

Ça irait?

2700

M. DENIS LECLERC :

Bien, juste en conclusion, je veux juste dire que c'était très pertinent votre réponse, puis je la ressors dans le sens où ce que vous dites c'est que tous les efforts parfois qui sont mis pour un organisme, il y a peut-être un déséquilibre des fois.

2705

Mme LESLIE CHALAL :

Exact.

2710 **M. DENIS LECLERC :**

Puis, on devra être attentif à cette notion-là, là, au niveau de la cohabitation.

2715 **Mme LESLIE CHALAL :**

Mais on souhaite y participer.

2720 **M. DENIS LECLERC :**

Oui.

Mme LESLIE CHALAL :

2725 Je réalise maintenant que tout le monde doit adapter des pratiques, puis on réussit ensemble ou on perd ensemble. Ça fait que moi... on va travailler ensemble.

M. DENIS LECLERC :

Merci beaucoup.

2730 **Mme LESLIE CHALAL :**

Merci.

2735 **LA PRÉSIDENTE :**

Très belle conclusion.

Mme LESLIE CHALAL :

2740 Merci beaucoup.

LA PRÉSIDENTE :

2745 Très belle conclusion, Madame Chalal. Merci beaucoup de votre passage devant nous.

MOT DE LA FIN

2750

LA PRÉSIDENTE :

2755 Et ceci met fin à cette séance d'audition des opinions. Je remercie toutes les personnes qui se sont déplacées, qui ont participé aussi à l'ensemble de la consultation. Je salue celles qui nous suivent en ligne. Merci à toute l'équipe et nous vous donnons rendez-vous ce soir à 19 h au Centre culturel Georges-Vanier ou en ligne à partir du site de l'OCPM. Alors, portez-vous bien et bonne soirée.

2760

AJOURNEMENT AU 25 FÉVRIER À 19 H

2765

2770

Je soussignée, Catherine Roy, sténographe officielle, déclare sous mon serment d'office que les pages qui précèdent contiennent la transcription exacte et fidèle des notes recueillies au moyen de l'enregistrement numérique en mon absence, le tout hors de mon contrôle et au meilleur de la qualité du procédé d'enregistrement alors utilisé.

2775

Et j'ai signé :



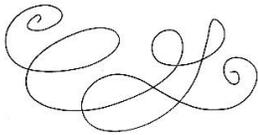
Catherine Roy, s.o. (351356-4)

2780

I, Chantale Gervais, Official Stenographer, certify under my oath of office that the foregoing pages contain a true and accurate transcript of notes taken by means of a recording in my absence, beyond my control, and to the best of the quality of such recording. All in accordance with the law.

2785

And I have signed:



Chantale Gervais,
Official Stenographer N° 341660-7

2790